



Signes **vitaux**^{MC}

**des enfants du
Grand Montréal**

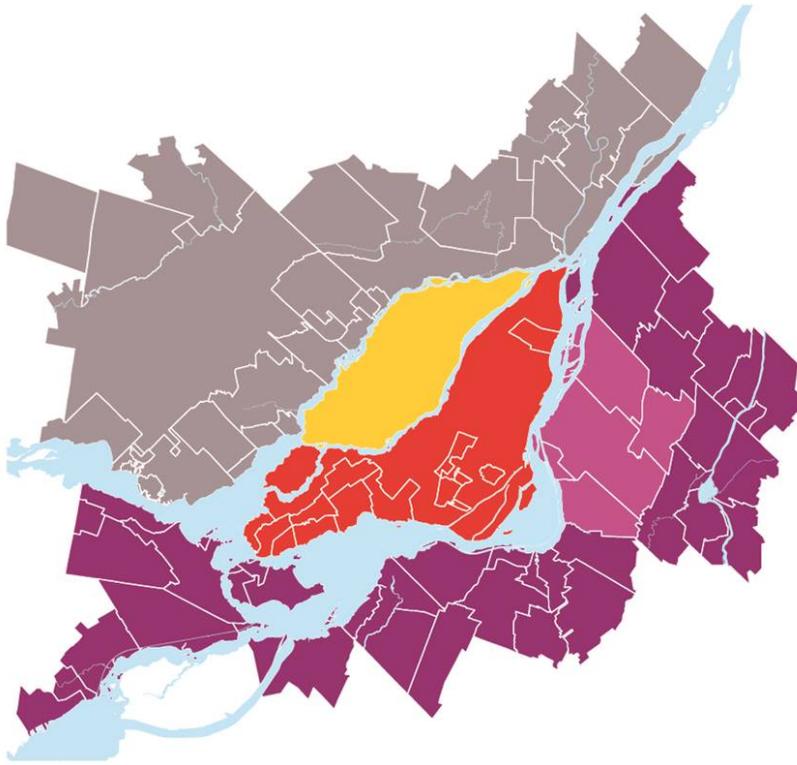
2017



Fondation du Grand Montréal

Contexte démographique

Le Grand Montréal, ou Grande région de Montréal, est composé de 82 municipalités regroupées en 5 territoires. Il intègre ainsi l'île de Montréal en son centre, les villes de Longueuil et de Laval, ainsi que les couronnes Nord et Sud.



Selon les données du recensement, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal comptait une population de 4 098 930 personnes en 2016, en hausse de 4,2 % par rapport à 2011. En comparaison, la population des régions métropolitaines de Toronto et de Vancouver s'est accrue de 6,2 % et de 6,5 % respectivement au cours de la même période¹.

PLUS DE 800 000 ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS

Ce sont 821 275 enfants âgés de moins de 18 ans qui habitaient dans la RMR de Montréal en 2016.

— 46 % d'entre eux avaient entre 13 et 17 ans (Figure démographique 1).

¹ À moins d'indication contraire, les données démographiques sont tirées des données du recensement de 2016.

Figure démographique 1

Répartition de la population âgée de moins de 18 ans, et distribution selon trois groupes d'âge, Région métropolitaine de recensement de Montréal, 2016



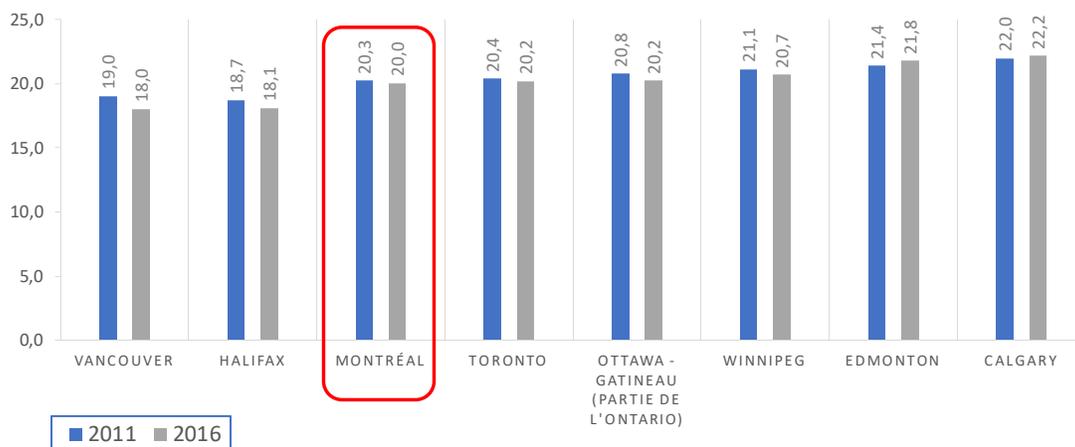
Source : Statistique Canada (2017). Recensement de 2016, Produit No 98-400-X2016001 au catalogue de Statistique Canada.

Le poids démographique des moins de 18 ans à Montréal est supérieur à ce qu'on observe ailleurs au Québec de même qu'à Vancouver et Halifax, mais inférieur à celui observé à Calgary et Edmonton.

Bien que le nombre d'enfants de moins de 18 ans ait augmenté de 2001 à 2016, leur poids relatif dans la population totale a progressivement diminué, passant de 21,6 % en 2001 à 20,9 % en 2006, 20,3 % en 2011 puis 20 % en 2016 (Figures démographiques 2 et 3).

Figure démographique 2

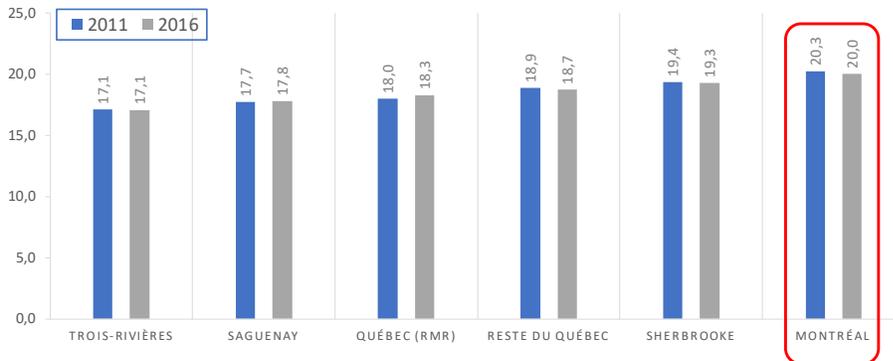
Poids démographique (%) des moins de 18 ans dans la population totale selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 2011 et 2016



Source : Statistique Canada (2017). Recensement de 2016, Produit No 98-400-X2016001 au catalogue de Statistique Canada.

Figure démographique 3

Poids démographique (%) des moins de 18 ans dans la population totale selon certaines régions métropolitaines de recensement, Québec, 2011 et 2016



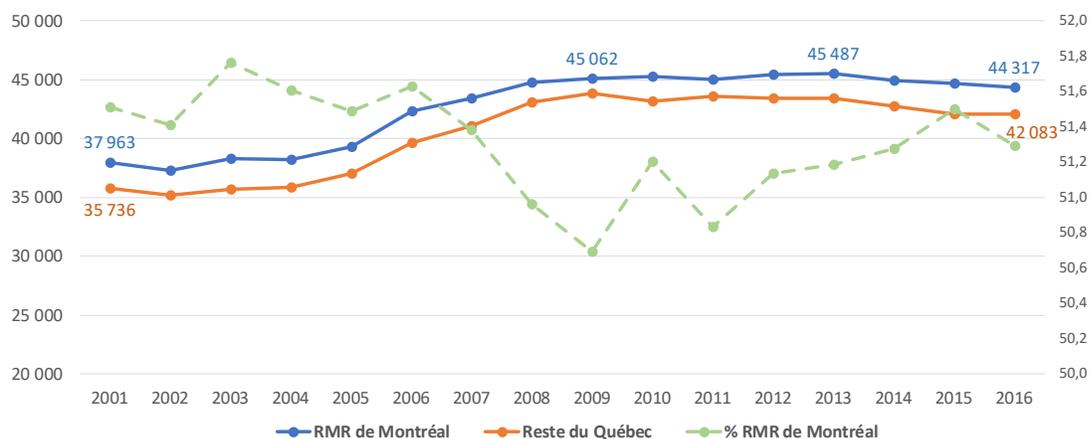
Source : Statistique Canada (2017). Recensement de 2016, Produit No 98-400-X2016001 au catalogue de Statistique Canada.

Les naissances augmentent à Montréal et dans chacune des régions voisines

Le nombre de naissances dans la RMR de Montréal a augmenté de 17 % depuis 2001, pour atteindre 44 317 naissances en 2016 (Figure démographique 4).

Figure démographique 4

Naissances vivantes (nombre et %), Région métropolitaine de recensement de Montréal et reste du Québec, 2001 à 2016



Source : Institut de la statistique du Québec (2017). Naissances, décès, accroissement naturel et mariages par région métropolitaine de recensement, Québec, 2001-2016.

Note : Les naissances sont réparties selon la région de résidence de la mère.

En 2016, le taux de natalité était de 10,8 pour 1 000 habitants, une diminution par rapport aux années 2008 et 2009. L'indice de fécondité dans la région administrative de Montréal en 2016 était de 1,43 enfant par femme, et donc moins que le taux de 1,59 pour l'ensemble du Québec, et que ceux en Montérégie (1,67) et à Laval (1,56).

— De toutes les 17 régions administratives du Québec, c'est à Montréal que le taux de fécondité était le plus faible en 2016².

Même si la structure et la composition des familles au Québec se sont transformées au cours des dernières décennies, la vaste majorité des enfants vivent avec leurs deux parents biologiques

Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, on comptait **451 875 couples ayant des enfants** et **172 240 familles monoparentales** en 2016. La majorité des couples ont deux enfants, et plus des trois quarts des familles monoparentales ont une femme à leur tête. La plupart des familles monoparentales ont un seul enfant³.

— La vaste majorité des enfants de moins de 15 ans vivaient avec deux parents biologiques ou adoptifs en 2016⁴.

Dans la RMR de Montréal, ce sont **74,1 %** des enfants qui vivaient avec deux parents biologiques ou adoptifs, un pourcentage légèrement supérieur à celui de **71,9 %** pour l'ensemble du Québec.

19,0 % des enfants de moins de 15 ans vivaient dans une famille monoparentale à Montréal. Ce pourcentage était de **19,7 %** dans l'ensemble du Québec.

À Montréal en 2016, **6,7 %** des enfants de moins de 15 ans vivaient dans une famille recomposée, avec un parent biologique (ou adoptif) et un parent par alliance. Ce pourcentage était de **8,1 %** dans l'ensemble du Québec.

— Les familles avec des **parents en union libre** représentent désormais **29 %** des familles avec enfants, et la proportion des familles monoparentales a connu un accroissement constant au fil des décennies : les familles monoparentales représentaient **25 %** des familles en 2011 puis **29 %** en 2016.

— La proportion de couples mariés a considérablement diminué, de sorte que le nombre de naissances hors mariage a augmenté. À l'échelle du Québec, ce sont **62,8 %** des naissances qui sont de parents non mariés. Montréal et Laval affichent les **taux de naissances hors mariage** les plus bas (environ **37 %** en 2016) alors que ce taux est nettement plus élevé en Montérégie (**68 %**)⁵.

— En 2016, dans la RMR de Montréal et parmi les personnes ayant au moins un enfant de moins de 15 ans, **665** vivaient dans un **couple marié composé de conjoints de même sexe**, en hausse par rapport à 180 personnes en 2006. En 2016, **1 255** personnes vivaient dans un **couple en union libre composé de conjoints de même sexe**, en hausse par rapport à 675 personnes en 2006⁶.

— Bien que le nombre de parents qui sont conjoints de même sexe ait considérablement augmenté depuis 10 ans, ceux-ci représentaient à peine **0,3 %** des parents d'enfants de moins de 15 ans à Montréal en 2016. Dans l'ensemble du Québec, le pourcentage est également de 0,3 %.

² Données tirées de : Institut de la statistique du Québec (2017). Coup d'œil sociodémographique, Les naissances au Québec et dans les régions en 2016.

³ Seuls les ménages avec enfants comptant une seule famille de recensement et sans autres personnes dans le ménage sont inclus ici. Données tirées de : Statistique Canada, Recensement de 2016, Produit No 98-400-X2016230 au catalogue de Statistique Canada.

⁴ Données tirées de : Statistique Canada, Recensement de 2016, Produit No 98-400-X2016024 au catalogue de Statistique Canada.

⁵ Données tirées de : Institut de la statistique du Québec (2017). Coup d'œil sociodémographique, Les naissances au Québec et dans les régions en 2016.

⁶ Données tirées de : Statistique Canada, Recensement de 2016, Produit No 98-402-X2016004 au catalogue de Statistique Canada — Familles, ménages et état matrimonial.

Dans la région métropolitaine de Montréal en 2016, 65 % des enfants de moins de 15 ans ont le français pour langue maternelle

La langue maternelle se définit comme la première langue apprise et comprise.

- Dans la RMR de Montréal, la très vaste majorité (**93,8 %**) des enfants âgés de moins de 15 ans n'ont qu'une seule langue maternelle : **64,7 %** ont le français pour langue maternelle, **12,3 %** l'anglais et **16,8 %** une autre langue⁷.
- La situation au sein des différentes villes à l'intérieur de la RMR de Montréal varie considérablement, même si le français demeure la langue maternelle la plus courante. À Montréal en 2016, le français était la langue maternelle de **47,5 %** des enfants âgés de moins de 15 ans; cette proportion était de **56,9 %** à Laval, **71,7 %** à Longueuil et **86,3 %** dans le reste de la RMR de Montréal.
- À l'inverse, la proportion des jeunes de moins de 15 ans dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais était de **25,6 %** à Montréal en 2016, **23,3 %** à Laval, **15,1 %** à Longueuil et à peine **4,4 %** dans le reste de la RMR de Montréal.
- C'est l'arabe qui était la principale langue maternelle immigrante des personnes de tous âges vivant dans la RMR de Montréal en 2016. Suivent, dans l'ordre, l'espagnol, l'italien, les langues créoles et le mandarin. On désigne par « langues immigrantes » les langues non autochtones dont la présence est initialement attribuable à l'immigration postérieure à la colonisation française et anglaise⁸.

À titre de comparaison, c'est le cantonais qui était la principale langue maternelle immigrante à Toronto et Vancouver en 2016, suivi du mandarin et du pendjabi. À Edmonton et Calgary, c'était le tagalog (pilipino) qui occupait le premier rang, suivi du pendjabi et du cantonais.

- Entre 1971 et 2015, la proportion d'élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais a triplé sur l'île de Montréal, passant de **12,7 %** à **41,2 %**⁹.

Depuis 2011, l'île de Montréal compte plus d'élèves de langue maternelle autre que le français et l'anglais que d'élèves dont le français est la langue maternelle : **41,2 %** contre **37,5 %** en 2015 (la proportion des élèves dont la langue maternelle est l'anglais est quant à elle de **19,1 %**).

Dans les autres régions du Québec, la proportion d'élèves dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais est passée de **1 %** en 1971 à **4,1 %** en 2006, puis **7,1 %** en 2015.

Les langues maternelles immigrantes les plus courantes parmi les élèves des écoles du réseau public sur l'île de Montréal sont l'arabe, l'espagnol et le créole¹⁰.

⁷ Données tirées de : Statistique Canada, Recensement de 2016, Produit No 98-402-X2016005 au catalogue de Statistique Canada — Langue.

⁸ Données tirées de : Statistique Canada, Recensement de 2016, Produit No 98-202-X2016010 au catalogue de Statistique Canada — Diversité linguistique et plurilinguisme au sein des foyers canadiens.

⁹ Données tirées de : Olivier, C.-É. (2017). *Langue et éducation au Québec. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire*. Office québécois de la langue française, Direction de la recherche et de l'évaluation.

¹⁰ Données tirées de : Sévigny, D. (2016). *Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal – Inscriptions au 4 novembre 2015*. Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal. 626 p.

Montréal est, et de loin, la principale région d'accueil des immigrants internationaux au Québec

— 62 % des immigrants admis au Québec entre 2010 et 2014 y résidaient en janvier 2016¹¹.

La région de Montréal est une des trois régions où la concentration des immigrants internationaux est la plus importante au Canada.

À Montréal en 2016, **321 675 enfants** âgés de moins de 15 ans avaient au moins un parent né à l'étranger, ce qui représente **46,6 %** de la population totale d'enfants de moins de 15 ans¹².

Cette proportion était nettement supérieure à celle de **29,4 % pour l'ensemble du Québec**, mais inférieure à celles de **71,0 %** à Toronto et **63,7 %** à Vancouver.

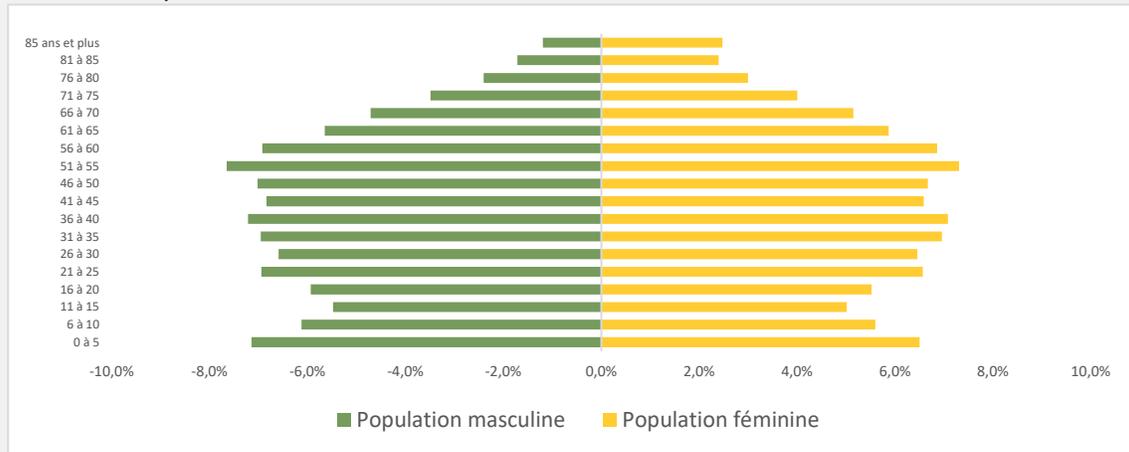
VEILLISSEMENT DE LA POPULATION

L'âge moyen de la population dans la RMR de Montréal est de 40 ans, et presque la moitié de la population est âgée entre 35 et 65 ans.

Le phénomène de vieillissement de la population est évident, que ce soit à Montréal ou dans les régions avoisinantes.

Figure 5

Distribution des pourcentages de la population par sexe et par groupe d'âge
RMR de Montréal, 2016



Source : Statistique Canada (2017). Recensement de 2016, Produit No 98-400-X2016001 au catalogue de Statistique Canada.

¹¹ Données tirées de : Statistique Canada, Recensement de 2016, Produit No 98-400-X2016236 au catalogue de Statistique Canada — Immigration et diversité culturelle.

¹² Données tirées de : Statistique Canada, Recensement de 2016, Produit No 98-400-X2016236 au catalogue de Statistique Canada — Immigration et diversité culturelle.

1. PAS DE PAUVRETÉ

« Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde »
Canada : 32^e sur 41 pays

Cible 1.2 de l'UNICEF :

Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent la pauvreté sous tous ses aspects, d'après les définitions nationales qui en sont données.

Sur le plan international, le Canada n'occupe pas une position aussi avantageuse qu'on le souhaiterait. En 2014, la pauvreté touchait un peu plus d'un enfant sur cinq (21 %), en moyenne, dans 41 pays à revenu élevé de l'Union européenne et de l'OCDE. Occupant le 24^e rang, le Canada se situait légèrement au-dessus de cette moyenne avec 22,2 % des enfants de moins de 18 ans qui vivaient dans un ménage dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian¹³.

Le Canada se classait aussi au 24^e rang sur les 41 pays examinés en ce qui a trait à l'*ampleur du fossé* qui existe entre les conditions économiques des enfants au bas de l'échelle de distribution des revenus et les autres enfants. En 2013, le revenu des familles canadiennes les plus pauvres (celles du 10^e centile) était 53 % plus faible que celui des familles qui se situaient au milieu de la distribution (la médiane)¹⁴.

¹³ Ces données sont tirées du plus récent Bilan Innocenti de l'UNICEF et témoignent de la proportion des enfants de moins de 18 ans qui vivent dans un ménage dont le revenu disponible est inférieur à 60 % du revenu disponible médian. Le *revenu disponible* correspond au revenu de marché augmenté des prestations sociales, après déduction des impôts et ajusté en fonction de la taille et de la composition du ménage. Voir : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2017). « Construire l'avenir : Les enfants et les objectifs de développement durable dans les pays riches ». *Bilan Innocenti 14*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF – Innocenti, Florence.

¹⁴ Les calculs des inégalités de revenu entre les enfants de la partie inférieure de la distribution et les autres se fondent sur le *revenu disponible* des ménages comptant des enfants âgés de moins de 18 ans, soit le revenu de marché augmenté des prestations sociales, après déduction des impôts et ajusté en fonction de la taille et de la composition du ménage. Voir : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2016). « Équité entre les enfants : tableau de classement des inégalités de bien-être entre les enfants des pays riches ». *Bilan Innocenti 13*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF – Innocenti, Florence.

LA PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS SELON LA MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT DE STATISTIQUE CANADA

Statistique Canada estime qu'en 2015, plus de 1,2 million d'enfants âgés de moins de 18 ans vivaient une situation de pauvreté au Canada, en baisse par rapport à ce qu'on observait en 2014. Les taux actuels demeurent plus élevés que ceux observés à la fin des années 1980, alors que moins de 16 % des enfants vivaient en situation de faible revenu au Canada¹⁵.

- Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2015, **16,4 % des enfants âgés de moins de 18 ans vivaient en situation de faible revenu** (Figure 1.1).
- Ce pourcentage est inférieur à celui de 17,7 % à Vancouver, 18,7 % à Toronto et 17,4 % dans l'ensemble du Canada.
- Dans la **région métropolitaine de recensement de Montréal** en 2015, **37,3 % des enfants vivant dans une famille monoparentale vivaient une situation de faible revenu** (Figure 1.2).

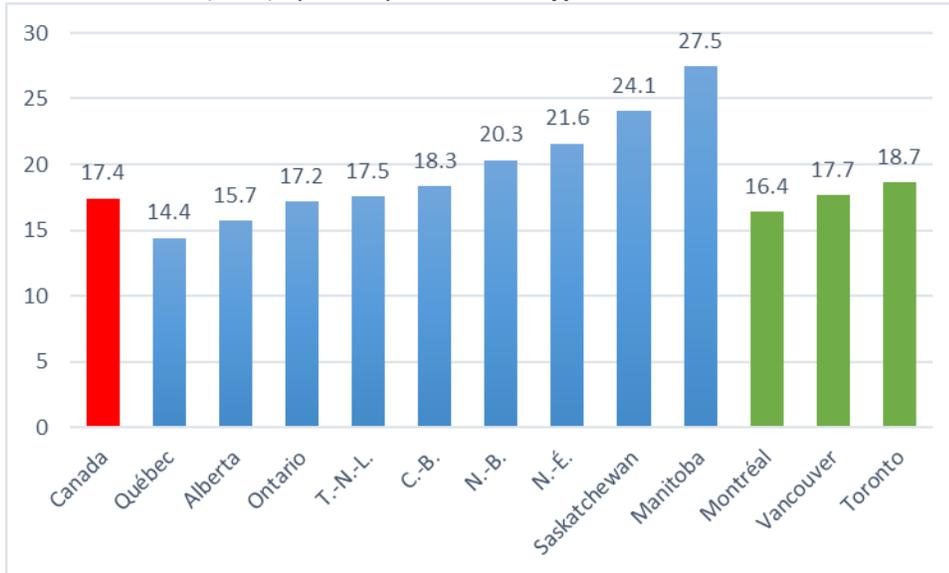
Indicateurs de pauvreté : Différents indicateurs sont utilisés pour rendre compte de la pauvreté. Nous en avons utilisé deux :

- 1. Le seuil de faible revenu (SFR) :** une famille est considérée à faible revenu si elle utilise une plus grande part de son revenu après impôt pour se nourrir, se loger et se vêtir que ne le fait la famille moyenne. Le SFR correspond au revenu des familles dont la part consacrée à l'alimentation, au logement et à l'habillement dépasse de 20 points de pourcentage la part du budget que les familles canadiennes consacrent à ces biens essentiels, en moyenne. Il s'agit d'une mesure absolue.
- 2. La mesure de faible revenu (MFR), avant ou après impôt :** une famille est considérée à faible revenu si son revenu est inférieur à la moitié du revenu familial médian de l'ensemble des familles, ajusté en fonction de la taille et de la composition du ménage. Il s'agit d'une mesure relative.

¹⁵ Données de Statistique Canada, Tableau CANSIM 111-0015, rapportées par Campagne 2000 dans : Family Service Toronto (2016). « Une feuille de route pour éradiquer la pauvreté des enfants et des familles. Rapport de 2016 sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada ».

Figure 1.1

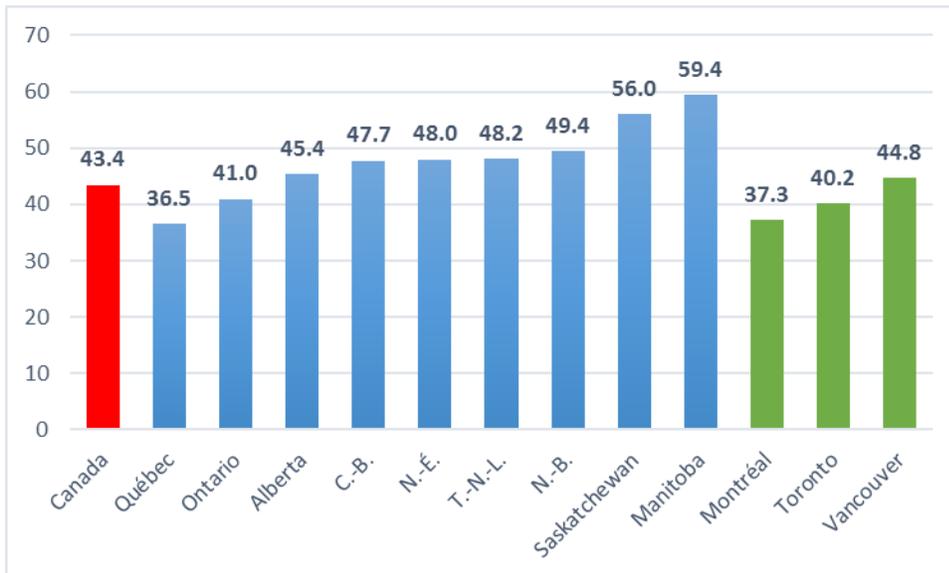
Pourcentage d'enfants âgés de moins de 18 ans vivant dans un ménage à faible revenu selon la mesure de faible revenu (MFR) après impôt, **tous les types de familles**, 2015.



Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 111-0015.

Figure 1.2

Pourcentage d'enfants âgés de moins de 18 ans vivant dans un ménage à faible revenu selon la mesure de faible revenu (MFR) après impôt, **familles monoparentales seulement**, 2015.



Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 111-0015.

Selon les compilations de l'ISQ et d'après la mesure de faible revenu (MFR) après impôt :

- Dans la région administrative de **Montréal** en 2014, 30 % des familles monoparentales vivaient une situation de faible revenu, en baisse par rapport à 33 % en 2010.
 - En comparaison, 11 % des couples avec deux enfants vivaient une situation de faible revenu en 2014, en baisse par rapport à 13 % en 2010.
- À **Laval** en 2014, 21 % des familles monoparentales vivaient une situation de faible revenu, en baisse par rapport à 22 % en 2010.
 - En comparaison, 5 % des couples avec deux enfants vivaient une situation de faible revenu en 2014, comme en 2010.
- En **Montérégie** en 2014, 22 % des familles monoparentales vivaient une situation de faible revenu, en baisse par rapport à 24 % en 2010.
 - En comparaison, 3 % des couples avec deux enfants vivaient une situation de faible revenu en 2014, en baisse par rapport à 4 % en 2010.

À Montréal, 16,4 % des enfants âgés de moins de 18 ans vivaient en situation de faible revenu en 2015

- Au **Québec** en 2015, 14,4 % des enfants âgés de moins de 18 ans vivaient en situation de faible revenu.
 - Ce pourcentage est le plus bas parmi toutes les provinces canadiennes.
 - C'est au Manitoba que le taux était le plus élevé, avec 27,5 %.

35,8 % des quartiers canadiens à faible revenu sont à Montréal

Un autre aspect du visage de la pauvreté est la concentration de personnes à faible revenu dans certains quartiers, et ses impacts sur les perspectives des enfants issus de ces milieux. Statistique Canada définit un « quartier à faible revenu » comme un secteur de recensement où au moins 30 % des personnes qui y vivent ont un faible revenu, c'est-à-dire un revenu en dessous de la mesure de faible revenu (MFR) après impôt.

- Au Canada en 2011, la plupart des quartiers à faible revenu se trouvaient dans les grandes régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver¹⁶.
- Montréal avait le plus grand nombre de quartiers à faible revenu : des 478 quartiers à faible revenu au Canada, 171 (35,8 %) étaient à Montréal. Toronto et Vancouver représentaient respectivement 15,7 % et 7,1 % de ces quartiers.

¹⁶ Voir : Statistique Canada (2013). *Les résidents des quartiers à faible revenu*, No 99-014-X2011003 au catalogue de Statistique Canada.

Cible 1.3 de l'UNICEF :

Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.

LES FAMILLES BÉNÉFICIENT DES IMPÔTS ET DES TRANSFERTS

Pour rendre compte de la contribution des impôts et transferts sociaux à la réduction de la pauvreté, la mesure utilisée est celle du seuil de faible revenu (SFR), calculé *avant* ou *après* impôts et transferts.

Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2015, les impôts et transferts faisaient passer le pourcentage des moins de 18 ans qui vivaient en situation de faible revenu de 22 % à 14 %.

- Pour les enfants vivant dans des familles biparentales, les impôts et transferts faisaient passer le pourcentage des enfants qui vivaient en situation de faible revenu de 20 % à 11 %.
- Pour les enfants vivant dans une famille monoparentale avec une femme à sa tête, la situation était plus préoccupante : les impôts et transferts faisaient passer le pourcentage des enfants qui vivaient en situation de faible revenu de 38 % à 30 %.

39 % DES ENFANTS QUÉBÉCOIS DONT LES PARENTS SONT BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE VIVENT À MONTRÉAL

- En juillet 2017, on comptait 300 911 ménages bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours au Québec. Un total de 410 847 personnes en bénéficiaient, dont 323 756 adultes (79 %) et 87 091 enfants (21 %) ¹⁷.
- Montréal représente le plus large bassin de bénéficiaires de l'aide de dernier recours : les enfants montréalais bénéficiaires représentaient 39,2 % de l'ensemble des enfants vivant dans des ménages bénéficiaires au Québec, alors que Montréal représente environ 25 % de la population québécoise.
- Pour l'ensemble du Québec, la proportion des enfants vivant dans un ménage bénéficiaire de l'aide financière de dernier recours s'établissait à 5,7 %, une diminution de 0,3 point de pourcentage par rapport à juillet 2016. Avec un taux d'assistance sociale chez les moins de 18 ans de 9,5 %, Montréal se démarque de façon importante.

¹⁷ Les données sur la clientèle des programmes d'assistance sociale sont tirées de : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2017). [Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale – Juillet 2017](#), Service de l'analyse et de l'information de gestion, Québec.

Tableau 1.1

Nombre de prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours et taux d'assistance sociale, juillet 2017

	Ensemble du Québec	Montréal	Laval	Montérégie
Adultes				
Nombre	323 756	102 375	11 562	46 753
Taux d'assistance sociale	6,1 %	7,7 %	4,3 %	4,8 %
Enfants				
Nombre	87 091	34 197	3 497	13 003
Taux d'assistance sociale	5,7 %	9,5 %	4,1 %	4,3 %
Tous les prestataires				
Nombre	410 847	136 572	15 059	59 756
Taux d'assistance sociale ¹⁸	6,1 %	8,1 %	4,2 %	4,7 %

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

- Au Québec, on comptait 35 076 familles monoparentales parmi les ménages bénéficiaires de l'aide financière de dernier recours. Ces familles représentaient 11,7 % de l'ensemble des ménages prestataires, et 43,5 % d'entre elles présentaient des contraintes temporaires à l'emploi, principalement en raison d'une grossesse ou de la présence d'enfants à charge de moins de 5 ans.
- 20 % des enfants vivant dans des ménages qui bénéficiaient de l'aide de dernier recours habitaient dans un HLM ou une coopérative.

¹⁸ Le « taux d'assistance sociale » correspond à la proportion de la population qui bénéficie de l'un ou l'autre des trois programmes d'assistance sociale, à savoir le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale ou le Programme alternative jeunesse.

2. FAIM « ZÉRO »

« Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition »

Canada : 37^e sur 41 pays

Cible 2.1 de l'UNICEF :

Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

35 000 enfants du Grand Montréal dépendent des programmes de dépannage alimentaire offerts par les banques alimentaires

Les familles avec enfants comptaient pour 43 % des utilisateurs de banques alimentaires au Québec en mars 2016, dont 23 % étaient des familles biparentales et 20 % des familles monoparentales¹⁹.

- La région de Montréal se distingue comme ayant le plus grand nombre de visiteurs aux programmes de dépannage alimentaire, avec près de **150 000 personnes** chaque mois.
- C'est à Laval qu'on observait la plus grande proportion des ménages aidés pour la première fois (22,5 %).
- Chaque mois, ce sont près de **35 000 enfants** âgés de moins de 18 ans qui recevaient une aide des programmes de dépannage alimentaire de Moisson Montréal, Moisson Laval ou Moisson Rive-Sud (Tableau 2.1).
- Lorsqu'on ajoute les bénéficiaires d'autres programmes offerts par les banques alimentaires comme la distribution de repas et collations, ou les ateliers de cuisine et les cuisines collectives, le nombre d'enfants desservis grimpe au-delà des 35 000 enfants.
- Selon *l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0-5 ans* (EQEPE) menée en 2015, 9 % des parents au Québec ayant au moins un enfant de moins de 6 ans mentionnaient avoir eu besoin d'information concernant les services d'une banque alimentaire, d'une banque de vêtements ou d'autres aides matérielles au cours des 12 derniers mois. Parmi ceux ayant eu besoin d'information, 30 % ont mentionné n'avoir « jamais » utilisé ces services, la moitié ont mentionné avoir « parfois » utilisé ces services, et 20 % ont mentionné avoir « souvent » utilisé ces services²⁰.

¹⁹ Données tirées de : Les banques alimentaires du Québec (2016). *Bilan-faim Québec 2016*.

²⁰ Données tirées de : Institut de la statistique du Québec (2016), Mieux connaître la parentalité au Québec : Un portrait à partir de *l'Enquête québécoise de 2015 sur l'expérience des parents d'enfants de 0-5 ans*.

Tableau 2.1

Personnes ayant fait appel aux programmes de dépannage alimentaire des banques alimentaires de Moisson Montréal, Moisson Rive-Sud et Moisson Laval, mars 2016

	Nombre	% des enfants parmi les personnes aidées	Tendance depuis 2015 (%)
(Moisson Montréal)			
Nombre d'enfants de moins de 18 ans aidés	24 649	35,3 %	↓ 3,4 %
Nombre de ménages aidés	26 902		
(Moisson Rive-Sud)			
Nombre d'enfants de moins de 18 ans aidés	7 297	40,8 %	↑ 1,0 %
Nombre de ménages aidés	6 400		
(Moisson Laval)			
Nombre d'enfants de moins de 18 ans aidés	2 843	40,8 %	↑ 2,2 %
Nombre de ménages aidés	2 744		

Source : Les banques alimentaires du Québec (2016). *Bilan-faim Québec 2016*.

Note : Les données sont compilées du 1^{er} au 31 mars 2016 et collectées auprès des organismes communautaires et comptoirs alimentaires membres affiliés desservis par les membres Moisson. Moisson Rive-Sud est la plus importante banque alimentaire de la Montérégie, couvrant 60 % de son territoire.

UTILISATION EN HAUSSE DES BANQUES ALIMENTAIRES

Canada : 36 % sont des jeunes de moins de 18 ans

- Les enfants et les jeunes sont surreprésentés chez les personnes qui dépendent des banques alimentaires. Plus du tiers des Québécois ayant reçu de l'aide alimentaire en mars 2016 étaient âgés de moins de 18 ans. Ce sont près de **60 000 enfants** qui sont desservis au **Québec**, et plus de 300 000 au Canada. Alors que les moins de 18 ans représentent 19,3 % de la population, ils représentent 35,6 % des personnes aidées par les banques alimentaires au Canada. La proportion d'enfants bénéficiaires au Québec, soit 34,5 %, est comparable à la tendance nationale (Tableau 2.2).
- Au Québec, 171 800 personnes ont reçu des services d'une banque alimentaire en mars 2016. Il s'agit d'une hausse de 5,3 % par rapport à la même période en 2015, et de 34,7 % par rapport à 2008.
- À l'exception du Manitoba et de l'Ontario, toutes les provinces ont enregistré une augmentation du recours aux banques alimentaires entre 2015 et 2016.

Tableau 2.2

Utilisation des banques alimentaires au Canada, mars 2016

<i>Provinces et territoires</i>	<i>Personnes aidées (N)</i>	<i>Tendance (%) depuis 2015</i>	<i>Tendance (%) depuis 2008</i>	<i>Enfants de moins de 18 ans (%)</i>
<i>Colombie-Britannique</i>	103 464	↑ 3,4	↑ 32,5	32,2
<i>Alberta</i>	79 293	↑ 17,6	↑ 136,1	39,4
<i>Saskatchewan</i>	31 395	↑ 17,5	↑ 76,9	45,2
<i>Manitoba</i>	61 914	↓ 2,9	↑ 53,0	42,9
<i>Ontario</i>	335 944	↓ 6,4	↑ 6,9	33,4
<i>Québec</i>	171 800	↑ 5,3	↑ 34,7	34,5
<i>Nouveau-Brunswick</i>	19 769	↑ 4,1	↑ 26,4	32,5
<i>Nouvelle-Écosse</i>	23 840	↑ 20,9	↑ 40,9	30,4
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	26 366	↑ 5,3	↓ 3,3	37,3
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	3 370	↑ 6,9	↑ 16,5	35,5
<i>Territoires fédéraux</i>	6 337	↑ 24,9	n. d.	38,2
<i>Canada</i>	863 492	↑ 1,3	↑ 27,8	35,6

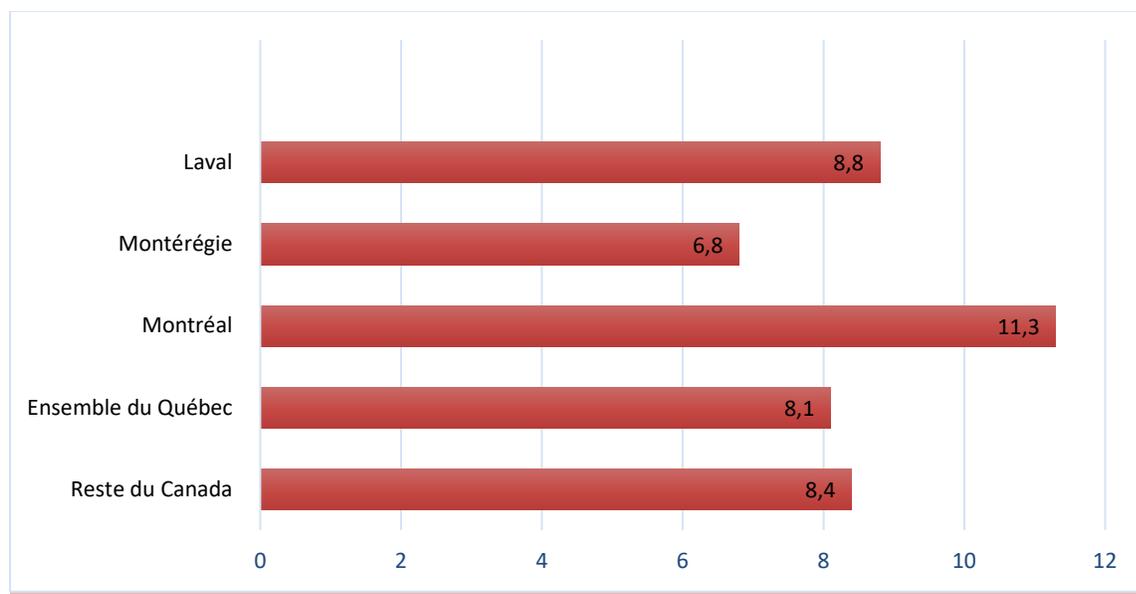
Source : Banques alimentaires Canada (2016). *Bilan-faim 2016*.**Note** : Les données sont compilées du 1^{er} au 31 mars 2016 et collectées auprès des organismes et comptoirs alimentaires.

Insécurité alimentaire plus élevée à Montréal : 11,3 %

- En 2011-2012, environ **1 ménage sur 10** de la région de Montréal était confronté à *l'insécurité alimentaire modérée ou grave*, au sens où ces ménages vivaient une situation où la qualité ou la quantité des aliments consommés est compromise, notamment en raison d'un manque de ressources financières. Il s'agissait de la proportion la plus élevée au Québec (Figure 2.1).
- Les populations les plus touchées sont les familles avec enfants, les personnes ayant un faible revenu et les ménages locataires.

Figure 2.1

Prévalence d'insécurité alimentaire modérée ou grave dans les ménages en 2011-2012, selon certaines régions du Québec et en comparaison avec le reste du Canada.



Source :

Statistique Canada. Enquête sur la santé des collectivités canadiennes, 2011-2012. Données tirées de : Institut national de santé publique du Québec (2014). *L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012*. Gouvernement du Québec, Surveillance des habitudes de vie, numéro 4, 11 p.

Cible 2.2 de l'UNICEF :
Mettre fin à toutes les formes de malnutrition.

HABITUDES ALIMENTAIRES DÉFICIENTES ET PROBLÈMES DE SURPOIDS POUR PLUSIEURS ENFANTS

Au secondaire, un élève sur deux prend un petit déjeuner avant d'aller à l'école

- Selon l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS)* menée en 2010-2011, à peine **54 %** des élèves du secondaire de Montréal avaient pris un petit déjeuner chaque matin avant d'aller en classe. Cette proportion s'élève à 62 % à l'échelle du Québec²¹.
- À peine **le tiers des élèves** consommaient le nombre minimal de portions de fruits et de légumes recommandé par le Guide alimentaire canadien, soit 6 portions par jour pour les 9 à 13 ans et 7 à 8 portions par jour chez les 14 à 18 ans.

²¹ Données tirées de : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal (2015). [Les habitudes alimentaires des jeunes du secondaire à Montréal : données tirées de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011](#). Direction de santé publique, Secteur Tout-petits – Jeunes.

La prévalence de surplus de poids chez les enfants québécois âgés de 6 à 17 ans est passée de 12 % en 1981 à 25 % en 2013²².

- Selon l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS), les deux tiers des élèves du secondaire à Montréal avaient un poids normal. Environ **15 %** des élèves faisaient de l'embonpoint et **7 %** étaient obèses, une situation comparable à celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec. Les garçons sont plus touchés que les filles par le surplus de poids²³.
- Trois élèves sur dix (33 %) consommaient quotidiennement des boissons sucrées, grignotines ou sucreries. Pour les seules boissons sucrées, elles étaient consommées quotidiennement par environ le quart (26 %) des élèves montréalais.
- Environ quatre élèves sur dix à Montréal consommaient assez souvent de la malbouffe dans un restaurant ou un casse-croûte, soit au moins trois fois en une semaine. Comparée au reste du Québec (29 %), la situation à Montréal apparaît moins favorable.
- Les jeunes issus de milieux défavorisés matériellement sont plus touchés par les problèmes de comportements alimentaires comme la consommation de boissons sucrées, de grignotines et sucreries, ou de malbouffe.

²² Le surplus de poids, qui regroupe l'embonpoint et l'obésité, fait référence à l'indice de masse corporelle (IMC) calculé à partir des informations obtenues sur le poids et la taille de chaque élève. Données tirées de : Institut national de santé publique du Québec (2016). [Surveillance du statut pondéral mesuré chez les jeunes du Québec : état de situation jusqu'en 2013](#). Gouvernement du Québec, Surveillance des habitudes de vie, n° 7.

²³ Données tirées de : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal (2015). [Le surplus de poids chez les jeunes du secondaire à Montréal : données tirées de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011](#). Direction de santé publique, Secteur Tout-petits – Jeunes.

3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

« Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être »

Canada : 29^e sur 41 pays

Cible 3.2 de l'UNICEF :

Éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de cinq ans.

Le taux de naissances à faible poids se maintient sous la barre des 6 % depuis 1999

Le poids d'un bébé à la naissance est le facteur déterminant le plus important quant à ses chances de survie et de croissance en bonne santé. Cet indicateur témoigne aussi de la santé générale et des comportements de santé des femmes enceintes et des mères, qui jouent tous les deux un rôle crucial dans les autres dimensions du bien-être des enfants. Un faible poids à la naissance est associé à un plus grand risque face à un ensemble de problèmes de santé affectant aussi bien l'enfance que l'âge adulte.

— De 2011 à 2013, la proportion de **naissances à faible poids** (soit moins de 2 500 g) représentait 5,8 % des naissances dans la région de Montréal (Figure 3.1).

La Montérégie affichait une proportion de naissances à faible poids légèrement inférieure (5,4 %) à celle observée dans l'ensemble du Québec (5,7 %).

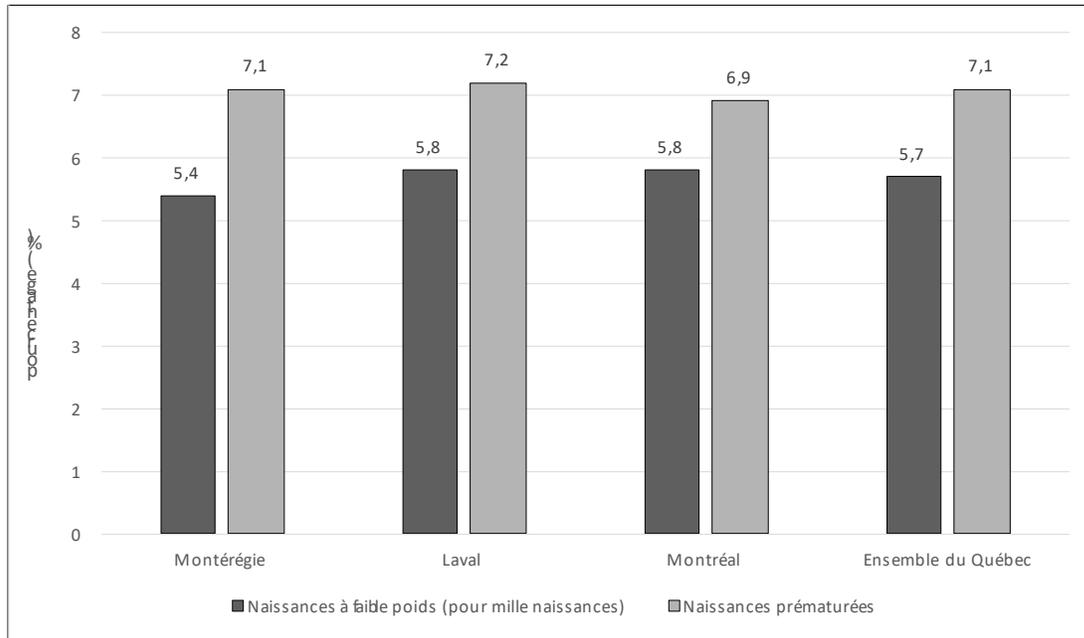
— Le taux de naissances à faible poids est resté relativement stable au cours des dernières années et s'est maintenu sous la barre des 6 % depuis 1999.

— Les taux de naissances à faible poids varient selon l'âge de la mère et son niveau de scolarité. À Montréal, les **mères ayant une scolarité inférieure au niveau secondaire** étaient plus susceptibles de donner naissance à un enfant de faible poids (7,2 %). Un taux plus élevé était observé aussi parmi les mères de 35 ans ou plus (6,6 %) et les mères de moins de 20 ans (7,1 %) ²⁴.

²⁴ Données tirées de : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2017), *Fichier des naissances*; et Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, [Fichier des décès \(produit électronique\), actualisation découpage territorial version M34-2016 selon la table de correspondance des territoires 2014-2015](#).

Figure 3.1

Indicateurs de santé liés à la naissance, selon certaines régions du Québec et pour l'ensemble du Québec, 2011-2013.



Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2017). *Fichier des naissances*.

Taux de mortinatalité, mortalité infantile et mortalité juvénile

De 2009-2013, le **taux de mortinatalité** était de 4,2 décès pour 1 000 naissances dans l'ensemble du Québec²⁵.

— Une « mortinaissance » désigne le décès d'un fœtus de plus de 500 g survenant pendant la grossesse ou l'accouchement. Le « taux de mortinatalité » correspond à la proportion de toutes les naissances (vivantes ou non) qui aboutissent en une mortinaissance²⁶.

Ce taux était plus élevé à Montréal (5,2 pour 1 000 naissances) et à Laval (5,0 pour 1 000 naissances), mais plus faible en Montérégie (3,6 pour 1 000 naissances)²⁷.

²⁵ Il s'agit des données les plus récentes disponibles.

²⁶ Spécifiquement, le taux de mortinatalité représente le nombre de mortinaissances divisé par la somme du nombre de mortinaissances et de naissances vivantes, multiplié par 1 000.

²⁷ Données tirées de : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, [Fichier des décès \(produit électronique\), actualisation découpage territorial version M34-2016 selon la table de correspondance des territoires 2014-2015](#).

Au **Québec** en 2009-2013, le **taux de mortalité infantile** (bébés de moins d'un an) était de 4,8 pour 1 000 naissances vivantes²⁸.

- Montréal et Laval avaient des taux plus élevés, soit **5,1 décès pour 1 000**, et équivalents à celui du Canada, qui se classe au 22^e rang sur 30 pays étudiés.
- La Montérégie affiche un taux plus faible, soit **3,6 décès pour 1 000**.
- Trois des pays les plus riches du monde développé occupent le tiers inférieur du classement de la mortalité infantile : le **Canada**, les États-Unis et le Royaume-Uni²⁹.
- Les décès d'enfants de moins d'un an sont principalement causés par des malformations congénitales (20,9 %) ou encore par une durée de gestation insuffisante ou un faible poids à la naissance (16,7 %).

De 2008 à 2012 au Québec, le **taux de mortalité juvénile** (enfants âgés de 1 à 4 ans) était de 14,7 décès pour 100 000 naissances³⁰.

- À Montréal, à Laval et en Montérégie, les taux étaient similaires à celui pour l'ensemble du Québec (13,6 décès pour 100 000 naissances à Montréal).
- Les traumatismes, les malformations congénitales et les tumeurs figurent parmi les principales causes de décès chez ce groupe d'âge.

<p>Cible 3.4 de l'UNICEF : Promouvoir la santé mentale et le bien-être.</p>

Accès plus difficile à un médecin pour les jeunes de 12 à 19 ans

- En 2013-2014, **65 %** des jeunes âgés de 12 à 19 ans de la région métropolitaine de **Montréal** ont déclaré **avoir un médecin de famille** ou un « médecin régulier » (Figure 3.2).

Cette proportion est nettement inférieure à ce qu'on observe dans l'ensemble du Canada (85,6 %), à Toronto (94,4 %) et à Vancouver (87,9 %).

²⁸ Institut de la statistique du Québec, Taux de mortalité périnatale, néonatale et infantile, Québec et ses régions, 2009-2013.

²⁹ Voir : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2013). « Le bien-être des enfants dans les pays riches : vue d'ensemble comparative ». *Bilan Innocenti 11*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF – Innocenti, Florence.

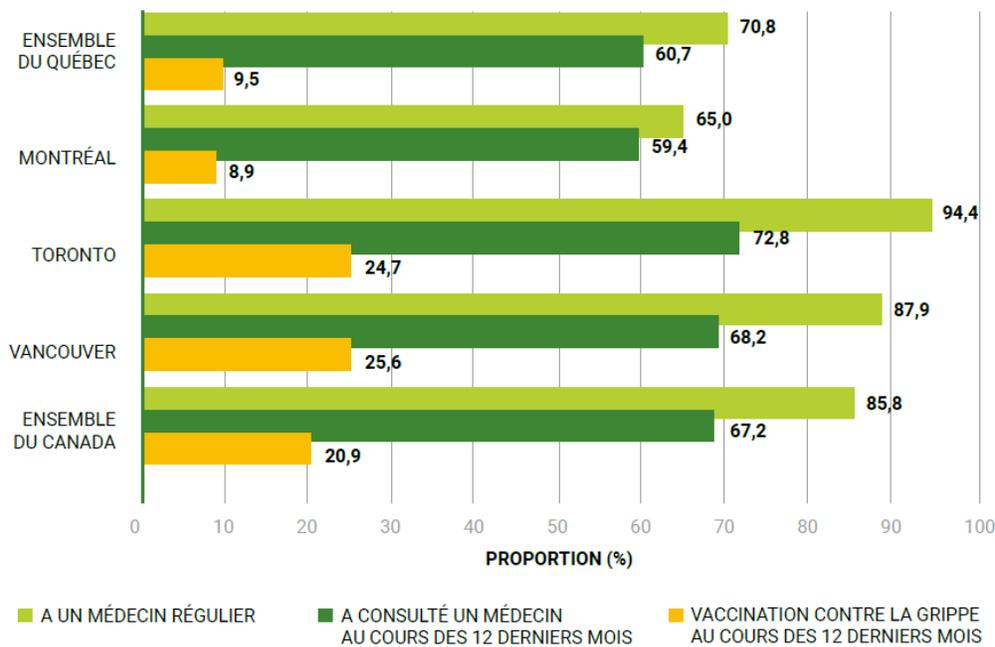
³⁰ Données tirées de : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, [Fichier des décès \(produit électronique\), actualisation découpage territorial version M34-2016 selon la table de correspondance des territoires 2014-2015](#).

Dans toutes les régions au Québec, y compris à Montréal, à Laval et en Montérégie, le pourcentage des enfants inscrits auprès d'un médecin de famille est en progression depuis 2013. Malgré cette progression, les régions de Montréal, Laval et de la Montérégie affichent toutes des taux d'inscriptions inférieurs à la moyenne provinciale pour l'année 2017³¹.

- À Montréal, selon le calendrier de vaccination de 2012, 82 % des enfants âgés de deux ans ont reçu les vaccins recommandés pour leur âge, un pourcentage en deçà de l'objectif de 95 %³². La difficulté d'obtenir un rendez-vous était invoquée dans un cas sur quatre comme principale raison de retard pour le premier vaccin; seulement un parent sur 10 indiquait avoir volontairement retardé la vaccination.

Figure 3.2

Proportion des jeunes qui déclarent avoir accès à un professionnel de la santé ou avoir consulté un professionnel de la santé et proportion ayant reçu un vaccin contre la grippe, selon certaines régions métropolitaines de recensement, pour l'ensemble du Québec et pour le reste du Canada, jeunes de 12 à 19 ans seulement, 2013-2014.



Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé des collectivités, Tableau CANSIM 105-0592 – Profil d'indicateurs de la santé

³¹ Données de la Régie de l'assurance maladie du Québec, compilées par le ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

³² Données tirées de : Institut national de santé publique (2013). *Enquête sur la couverture vaccinale des enfants de 1 an et 2 ans au Québec en 2012*. Rapport de recherche, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Québec, 149 p.

Taux de mortalité par suicide chez les 12 à 17 ans

- Au Québec en 2010-2012, le **taux de mortalité par suicide chez les jeunes de 12 à 17 ans** était de 4 décès pour 100 000 personnes³³.

Le taux estimé dans les trois régions du Grand Montréal est sous la barre des 3,5 décès pour 100 000 personnes.

- Au Canada en 2012, le taux de suicide chez les 15 à 19 ans était de 10,2 décès pour 100 000 et de 1,8 décès pour 100 000 personnes chez les 10 à 14 ans.

Plusieurs élèves qui fréquentent les écoles secondaires de Montréal ont des problèmes de santé

- Selon l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) menée en 2010-2011, 18,2 % des élèves québécois du secondaire déclaraient avoir eu des crises d'**asthme** au cours de leur vie³⁴.

Les régions de Montréal (17,3 %) et de Laval (18,4 %) ne se distinguent pas du reste du Québec à cet égard, tandis que la Montérégie affiche une proportion plus élevée (20,5 %).

- **Les allergies alimentaires** toucheraient entre 7 % et 8 % des élèves du secondaire à Montréal et dans les régions avoisinantes, soit une proportion similaire à celle observée dans l'ensemble du Québec³⁵.

Les **causes d'hospitalisation** chez les jeunes varient en fonction de l'âge³⁶.

- Chez les enfants montréalais de moins d'un an, la très grande majorité (79,2 %) des hospitalisations sont liées aux affections de la période périnatale, comme une courte gestation ou un poids insuffisant à la naissance.
- Entre un an et quatre ans, ce sont plutôt les maladies de l'appareil respiratoire (42,9 %) et les traumatismes (8,7 %) qui sont les causes les plus fréquentes d'hospitalisations.

³³ Données tirées de : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, [Fichier des décès \(produit électronique\), actualisation découpage territorial version M34-2016 selon la table de correspondance des territoires 2014-2015](#).

³⁴ Données tirées de : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) 2010-2011, compilations originales de l'Infocentre de santé publique de l'Institut national de santé publique du Québec.

³⁵ Données tirées de : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) 2010-2011, compilations originales de l'Infocentre de santé publique de l'Institut national de santé publique du Québec.

³⁶ Données tirées de : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2015). [Fichier des hospitalisations MÉD-ÉCHO \(produit électronique\), actualisation découpage territorial version M34-2016 selon la table de correspondance des territoires 2014-2015](#).

- Parmi les jeunes montréalais de 5 à 11 ans, plus de la moitié des hospitalisations sont attribuables à trois grandes causes : les maladies de l'appareil respiratoire (19,1 %), les maladies de l'appareil digestif (16,9 %) et les traumatismes (14,1 %).
- Chez les adolescents de 12 à 17 ans, les hospitalisations sont surtout liées aux maladies de l'appareil digestif (20,2 %), aux traumatismes (19,2 %) et aux maladies de l'appareil ostéo-articulaire (10,1 %).
- Ces constats à propos des principales causes d'hospitalisation chez les enfants montréalais sont sensiblement les mêmes pour l'ensemble du Québec.

Diagnostiques de troubles mentaux en hausse

- Au **Québec** entre 2001 et 2015, la prévalence des **troubles mentaux** chez les enfants a doublé : de 5 % en 2001-2002 à 10 % en 2014-2015, particulièrement parce qu'on diagnostique plus fréquemment le trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)³⁷.

À Montréal, le taux est passé de 5 % en 2001-2002 à 7 % en 2014-2015.

À Montréal, le taux était de 7 % en 2014-2015, tous âges confondus, mais de 9 % chez les 15-19 ans et 6 % chez les 1-4 ans.

- À **Montréal** en 2013-2014, **77 %** des enfants âgés de 12 à 19 ans estimaient leur **santé mentale** « très bonne » ou « excellente »³⁸.

Cette proportion est supérieure à celle observée à Toronto (**72 %**) et Vancouver (**69 %**).

Les garçons étaient plus susceptibles que les filles de déclarer leur santé mentale « très bonne » ou « excellente » (**82 % contre 72 %**).

- À **Montréal** en 2010-2011, 9 % des élèves du secondaire ont reçu un **diagnostic médical de TDAH**³⁹.

Cette proportion était moins élevée que celle de 13 % pour **l'ensemble du Québec**.

Les garçons sont plus susceptibles de recevoir un diagnostic médical de TDAH que les filles : **12 % contre 7 %**.

³⁷ Données tirées de : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. *Programme national de santé publique du Québec 2015-2025 : pour améliorer la santé de la population du Québec*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015, 85 p.; Institut canadien d'information sur la santé (2015). *Les soins aux enfants et aux jeunes atteints de troubles mentaux*, 34 p.; Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), [actualisation découpage territorial version M34-2016 selon la table de correspondance des territoires 2014-2015](#); et Bernier, L., Authier, M.-A. et Blanchard, D. 2017. *Santé et mieux-être*. Direction régionale de la santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Présentation dans le cadre des comités stratégiques des Signes Vitaux 2017 : Les enfants du Grand Montréal, Fondation du Grand Montréal, février 2017.

³⁸ Données tirées de : Statistique Canada. Tableau CANSIM 105-0592 – Profil d'indicateurs de la santé.

³⁹ Données tirées de : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) 2010-2011, compilations originales de l'Infocentre de santé publique de l'Institut national de santé publique du Québec.

25 % des filles vivent un stress intense

— À **Montréal** en 2013-2014, 19 % des enfants de 15 à 19 ans signalaient un **niveau élevé de stress au quotidien**⁴⁰.

Cette proportion était similaire à celle pour l'ensemble du Québec.

Les filles sont plus susceptibles de déclarer ressentir un niveau « intense » de stress au quotidien que les garçons : 25 % contre 14 %.

— Selon l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS), les filles du secondaire étaient, en proportion, plus nombreuses que les garçons à déclarer avoir un niveau élevé de détresse psychologique : 28,2 % contre 13,6 % (Tableau 3.1).

— Le niveau de détresse psychologique est plus fréquent chez les élèves de 4^e et 5^e secondaire que chez les plus jeunes.

— Ce sont 8,6 % des élèves du secondaire, garçons et filles, qui ont rapporté avoir un trouble d'anxiété diagnostiqué par un médecin, et 4,9 % affirmaient avoir reçu un diagnostic de dépression. Encore une fois, les filles sont plus touchées que les garçons.

Tableau 3.1

Proportion des élèves déclarant souffrir d'un niveau élevé de détresse psychologique et déclarant avoir obtenu un diagnostic d'anxiété et de dépression, selon le sexe et le niveau scolaire des élèves du secondaire, 12 à 17 ans, ensemble du Québec, 2010-2011

	Niveau élevé de détresse psychologique	Anxiété diagnostiquée %	Dépression diagnostiquée
Total	20,8	8,6	4,9
Sexe			
Filles	28,2	11,0	5,9
Garçons	13,6	6,2	3,9
Niveau scolaire			
1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e secondaire	19,3	7,8	4,5
4 ^e et 5 ^e secondaire	23,4	9,9	5,6

Source : *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2010-2011*

Note : Il s'agit de données auto-rapportées par les adolescents fréquentant les écoles secondaires au Québec.

⁴⁰ Données tirées de : Statistique Canada. Tableau CANSIM 105-0592 – Profil d'indicateurs de la santé.

Cible 3.5 de l'UNICEF :

Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment l'alcool.

- À Montréal en 2010-2011, **8,1 %** des élèves du secondaire ont déclaré être des fumeurs quotidiens, occasionnels ou débutants, selon l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS). C'était le cas pour **11,3 %** des élèves du secondaire ailleurs au Québec⁴¹.
- À Montréal en 2010-2011, on estime que **8 %** des élèves du secondaire avaient une consommation problématique d'alcool et de drogues, comparativement à **11 %** ailleurs au Québec, selon cette même enquête.
- À Montréal en 2013, **32,6 %** des élèves de 5^e secondaire ont affirmé avoir **joué aux jeux de hasard et d'argent** au cours des 12 mois précédant l'*Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire* (ETADJES).

Cette proportion était inférieure à celle de 37,8 % pour **l'ensemble du Québec**.

Parmi les élèves ayant affirmé avoir joué aux jeux de hasard et d'argent, 35 % présentent **au moins un symptôme de problème de jeu**.

Cible 3.7 de l'UNICEF :

Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative.

Diminution des grossesses chez les adolescentes

- À **Montréal** de 1998 à 2012, le nombre annuel moyen de **grossesses chez les adolescentes** a diminué de près de moitié, passant de 960 grossesses en 1998-2000 à 477 en 2010-2012⁴².
Un meilleur accès aux services de première ligne adaptés à cette clientèle spécifique pourrait expliquer cette baisse.

⁴¹ Les données de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) et de l'*Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire* (ETADJES) concernant l'usage du tabac, de la drogue et de l'alcool ainsi que les jeux de hasard sont tirées de : Direction régionale de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2015). *Les jeunes de 5 à 17 ans à Montréal. Portrait sommaire – avril 2015*. Équipe de surveillance du secteur Tout-petits – Jeunes, 10 p.; et Direction régionale de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014). *Principaux résultats sur la santé et le bien-être des jeunes du secondaire à Montréal – avril 2014*. Équipe de surveillance du secteur Tout-petits – Jeunes, 38 p.

⁴² Données tirées de : Dorval, D. (2014). *Les grossesses à l'adolescence à Montréal*. Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 6 p.; et Institut de la statistique du Québec (2015). *Tableau statistique – Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, Québec, 1951-2016*.

Déclin de la transmission mère-enfant du VIH

- À Montréal en 2013, 372 jeunes âgés de 12 à 17 ans avaient reçu un **diagnostic de chlamydia** (cas déclarés), alors que le nombre de cas signalés de **gonorrhée** est estimé à 34 jeunes. Les taux d'incidence de ces infections sont de 329,4 cas pour 100 000 individus dans le cas de la chlamydia et 30,1 pour 100 000 individus pour la gonorrhée⁴³.

Le taux d'incidence à Montréal était très semblable à celui observé pour l'ensemble du Québec pour ce qui est de la gonorrhée (23,9 cas pour 100 000 individus), mais inférieur au taux pour le reste du Québec quant aux cas de chlamydia (468,2 cas pour 100 000).

- Entre 2002 et 2013, l'Institut national de santé publique du Québec a enregistré 38 nouveaux **cas de transmission mère-enfant du virus de l'immunodéficience humaine (VIH)**.

Au Canada, les chercheurs ont constaté un déclin de la transmission mère-enfant du VIH après l'introduction à grande échelle de la multithérapie en 1997. Avant 1997, 20 % des bébés étaient infectés alors que pour les années suivantes, seulement 1 % des bébés étaient infectés parmi les mères sous multithérapie⁴⁴.

⁴³ Les données sur les infections transmises sexuellement et par le sang proviennent des Données de surveillance des maladies à déclaration obligatoire (MADO) et sont tirées de : Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2015). *Les jeunes de 5 à 17 ans à Montréal. Portrait sommaire – avril 2015*. Équipe de surveillance du secteur Tout-petits – Jeunes, 10 p. Les données portant sur la transmission mère-enfant du VIH sont tirées de : Venne, S., G. Lambert et K. Blouin (2014). *Portrait des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) au Québec : année 2013 (et projections 2014)*. Institut national de santé publique du Québec, Québec, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, 91 p.

⁴⁴ Données tirées de : Agence de la santé publique du Canada (2012). *Vers la réduction de la transmission mère-enfant du VIH au Canada*. Source canadienne de renseignements sur le VIH et l'hépatite C – CATIE.

4. ÉDUCATION DE QUALITÉ

« Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité »

Canada : 8^e sur 41 pays

Cible 4.1 de l'UNICEF :

Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité les dotant d'acquis pertinents et effectifs.

Au Québec en 2013-2014, près d'un million d'élèves du préscolaire, primaire ou secondaire étaient inscrits dans l'un ou l'autre des 3 000 établissements d'enseignement du Québec⁴⁵.

Parmi ceux-ci, **23 %** fréquentaient un établissement d'enseignement à **Montréal**, **19 %** en **Montérégie** et **5 %** à Laval.

Au début des années 1970, plus de 400 000 élèves fréquentaient l'une ou l'autre des écoles primaires et secondaires de l'Île de Montréal, ce qui témoigne des importants changements démographiques des 40 dernières années⁴⁶.

La baisse des effectifs scolaires entre 1971 et 2013 a été plus importante à **Montréal que pour l'ensemble du Québec : 46 % contre 39 %**.

TAUX DE DIPLOMATION AU SECONDAIRE DE 61 % APRÈS 5 ANS, MAIS DE PRÈS DE 80 % APRÈS 7 ANS

Les données sur la diplomation des élèves du secondaire permettent de dresser un portrait de la persévérance et de la réussite scolaire. Chaque cohorte de jeunes qui entrent pour la première fois en 1^{re} secondaire est suivie sur une période de cinq, six et sept ans. Pour chaque cohorte, le *taux de diplomation et de qualification* représente la proportion des élèves qui ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification cinq ans, six ans ou sept ans après leur entrée au secondaire, soit à la formation générale des jeunes, à l'éducation des adultes, ou en formation professionnelle⁴⁷.

⁴⁵ Les données proviennent des divers systèmes opérationnels du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en particulier du système Charlemagne qui recueille l'information sur la fréquentation scolaire et sur la diplomation. Voir : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2016). *Statistiques de l'éducation, Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire – Édition 2015*. Gouvernement du Québec, 126 p.

⁴⁶ Données tirées de : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2014). *Indicateurs linguistiques. Secteur de l'éducation – Édition 2013*. Gouvernement du Québec. 29 p.

⁴⁷ Les diplômes et qualifications comprennent le diplôme d'études secondaires (DES), le diplôme d'études professionnelles (DEP), l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP), mais aussi toute une série d'autres attestations d'études professionnelles comme les certificats de formation visant à préparer au marché du travail les élèves en difficulté d'apprentissage, sans aucune exigence quant aux résultats scolaires, par exemple les compétences de français et de mathématiques de 5^e secondaire. Voir : Ministère de l'Éducation et de

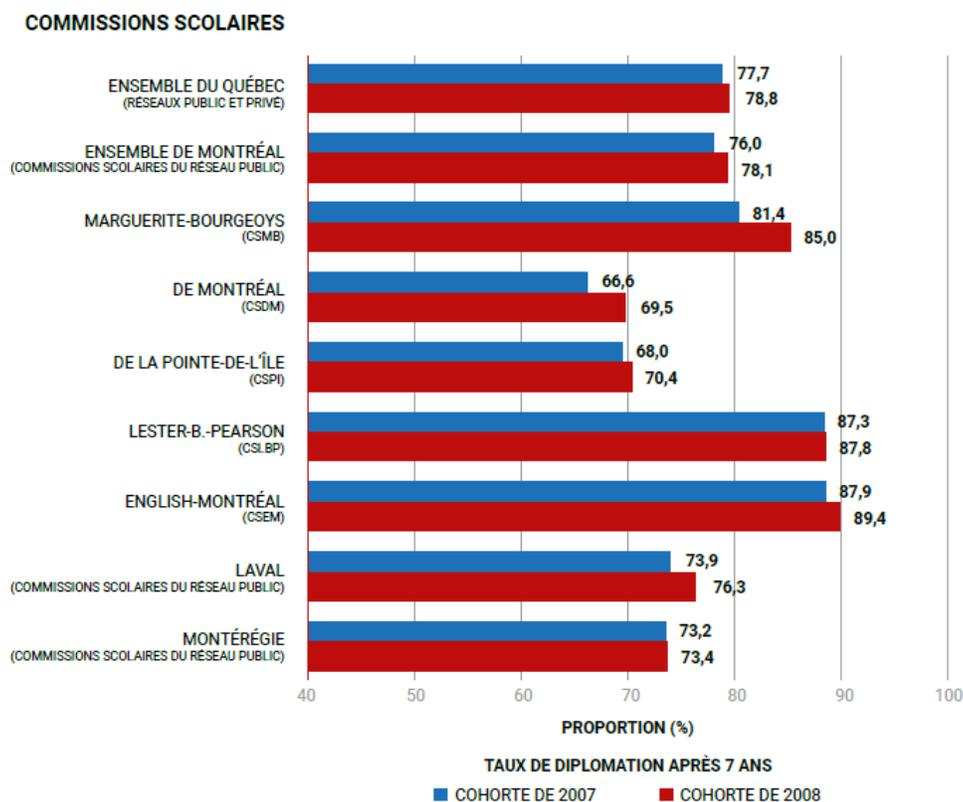
Dans l'ensemble des commissions scolaires du réseau public de Montréal, le taux de diplomation et de qualification après 7 ans des élèves de la cohorte de 2008 était de 78,1 % en 2014-2015 (Figure 4.1).

- Ce taux de diplomation était légèrement inférieur à celui de **78,8 %** à l'échelle du Québec.
- Il existe d'importantes disparités dans les taux de diplomation entre les différentes commissions scolaires de Montréal : **85 %** dans les écoles de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, **89,4 %** dans English-Montréal, **87,8 %** dans Lester-B.-Pearson et **69,5 %** à la CSDM.
- À Laval et en Montérégie, les taux de diplomation sont inférieurs à ceux observés à Montréal : **76,3 %** à Laval et **73,4 %** en Montérégie, après sept ans et pour la cohorte de 2008.
- Les taux de diplomation et de qualification après six ans sont inférieurs : ils étaient de **74,8 %** pour la cohorte de 2008 pour l'ensemble du Québec et **73 %** à Montréal. Après cinq ans, les taux de diplomation passent à **66 %** au Québec et **61 %** à Montréal. À titre de comparaison, le taux de diplomation après cinq ans était de **85 %** en 2015 en Ontario et dans les écoles du Toronto District School Board.
- L'écart entre les garçons et les filles en ce qui concerne le taux de diplomation tend à diminuer, mais demeure important, autour de 10 points de pourcentage.

Pour l'ensemble du Québec, les garçons des cohortes de 2007 et de 2008 ont des taux de diplomation et de qualification après sept ans de 72,5 % et de 73,8 %, respectivement, alors que ceux des filles sont de 83,0 % et de 83,9 %. Un écart du même ordre est présent dans les régions de Montréal, Laval et la Montérégie.

Figure 4.1

Taux de diplomation et de qualification au secondaire, ensemble du Québec et certaines régions et commissions scolaires, 2013-2014 et 2014-2015.



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), 2016.

Note : Le taux rapporté pour l'ensemble du Québec est un taux d'ensemble qui inclut les écoles publiques et privées. Par contre, pour les taux calculés par commission scolaire, seuls les établissements d'enseignement du réseau public sont inclus parce que la méthode utilisée pour calculer les taux de diplomation ne peut être appliquée aux établissements privés en raison de leur taille restreinte. Le taux comprend le taux de diplomation du secondaire durant cette période et le taux de certification des élèves du parcours de formation axé sur l'emploi. Les données du tableau reflètent la progression des cohortes d'élèves de 2007 et de 2008 jusqu'à leur diplomation en 2013-2014 et en 2014-2015.

Le décrochage au secondaire diminue, mais les garçons demeurent plus à risque

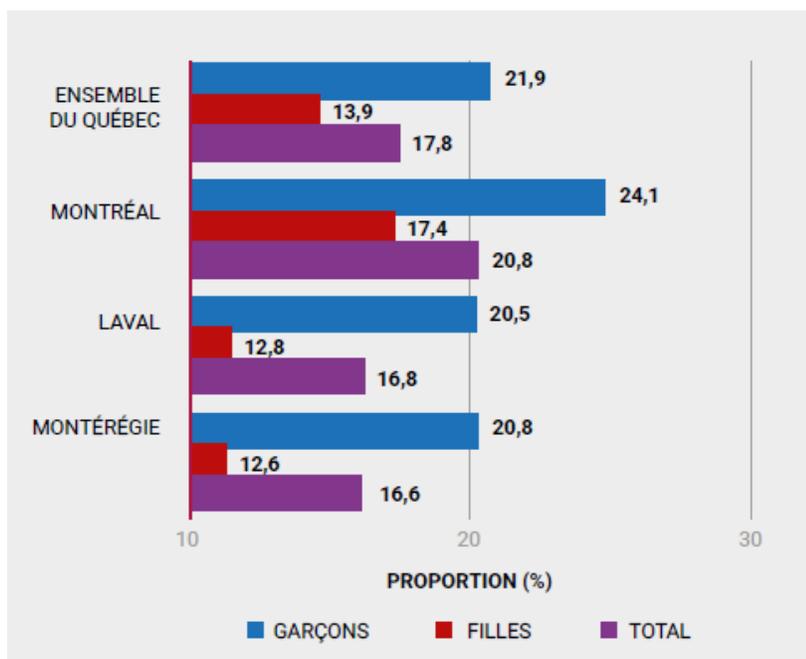
Le décrochage scolaire est un autre indicateur qui permet de rendre compte de la persévérance des élèves du secondaire. Le *taux de décrochage scolaire* représente la proportion des élèves qui sortent de la formation générale sans diplôme ni qualification au secondaire. Il est calculé sur une base annuelle, par région et selon le lieu de résidence de l'élève.

À Montréal en 2012-2013, le taux de décrochage scolaire chez les jeunes du secondaire au réseau public était de 20,8 %, une amélioration de 4,2 points de pourcentage par rapport à 2008-2009⁴⁸ (Figure 4.2).

- Le taux de décrochage à Montréal est supérieur à celui de 17,8 % à l'échelle du Québec.
- Les régions de Laval et de la Montérégie présentent des taux annuels de décrochage scolaire inférieurs à la moyenne montréalaise et à la moyenne provinciale : 16,8 % à Laval et 16,6 % en Montérégie.
- Les taux de décrochage scolaire des jeunes montréalais dans le réseau public étaient de 24,1 % chez les garçons et de 17,4 % chez les filles. Pour l'ensemble du Québec, ils s'établissaient à 21,9 % pour les garçons et à 13,9 % pour les filles. Ainsi, le décrochage scolaire toucherait davantage les filles montréalaises que celles du reste du Québec. D'ailleurs, dans certaines écoles montréalaises, le taux de décrochage des filles est plus élevé que celui des garçons.

Figure 4.2

Taux annuel des élèves sortant de la formation générale sans diplôme ni qualification au secondaire (réseau public seulement), ensemble du Québec et certaines régions, 2012-2013



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), 2016. (Compilation originale de l'Infocentre de santé publique du Québec à partir du système Charlemagne.)

⁴⁸ Au moment de la production de ce document, seul le taux de décrochage à l'échelle de l'ensemble du Québec était connu pour 2014-2015. Les taux utilisés pour les comparaisons sont donc ceux de 2012-2013. On entend par « région » la région sociosanitaire (RSS).

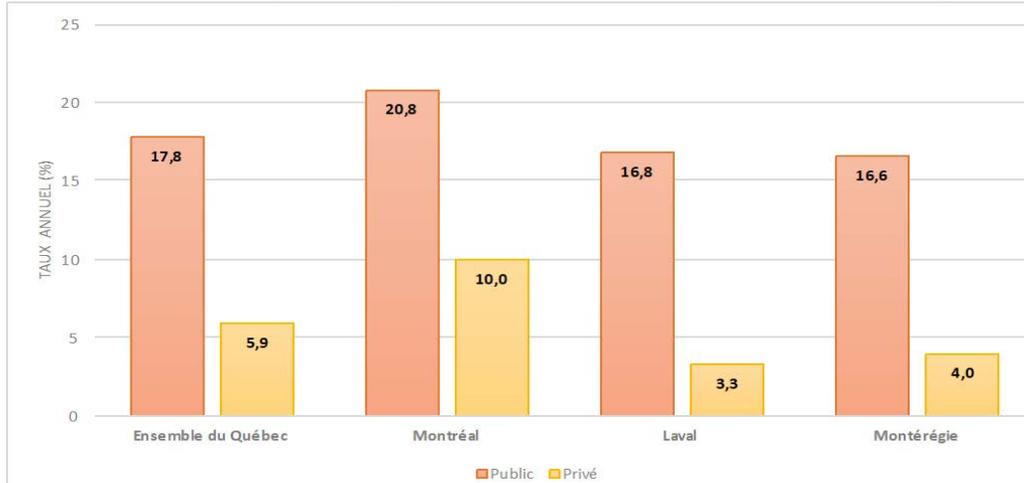
— Le taux annuel d'élèves sortant sans diplôme ni qualification du secondaire est plus important dans les écoles du réseau public, comparativement aux écoles du réseau privé.

En 2012-2013, le taux annuel de décrochage du réseau privé pour la région de Montréal était de 10 %, soit deux fois moins élevé que celui du réseau public (Figure 4.3).

Le taux de décrochage n'était que de 4 % dans les écoles du réseau privé en Montérégie et 3,3 % à Laval.

Figure 4.3

Taux annuel des élèves sortant de la formation générale sans diplôme ni qualification au secondaire, réseaux public et privé, ensemble du Québec et certaines régions, 2012-2013



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), 2016. (Compilation originale de l'Infocentre de santé publique du Québec à partir du système Charlemagne.)

PLUS DE 60 % DES ÉLÈVES INSCRITS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MONTRÉAL SONT ISSUS DE L'IMMIGRATION

À Montréal en 2015, 62,8 % des élèves inscrits dans les écoles publiques francophones et anglophones de Montréal étaient issus de l'immigration : soit ils étaient eux-mêmes nés à l'étranger (première génération), soit ils étaient nés au Québec, mais au moins un parent était né à l'étranger (deuxième génération)⁴⁹.

— Il s'agit d'une progression importante depuis 1998, alors que cette proportion était estimée à 45,5 %.

⁴⁹ Les données concernant les élèves issus de l'immigration sont tirées de : Bakhshaei, M. (2015). *La scolarisation des jeunes Québécois issus de l'immigration : un diagnostic*. Rapport de recherche de la Fondation Lucie et André Chagnon; Réseau réussite Montréal (2016). *Agir ensemble en persévérance scolaire à Montréal*. Mémoire présenté au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre des consultations publiques pour une politique de réussite éducative; Sévigny, D. (2016). *Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal – Inscriptions au 4 novembre 2015*. Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal – Inscriptions au 4 novembre 2015. 626 p.; et Mc Andrew, M. J. Ledent, J. Murdoch, J. et R. Ait-Said (2011). *La réussite scolaire des jeunes Québécois issus de l'immigration au secondaire*. Rapport final soumis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Montréal : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, p. 53.

En 2015, 203 écoles publiques sur 421 établissements scolaires primaires et secondaires de Montréal accueillait au moins 50 % d'élèves issus de l'immigration. Parmi celles-ci, 199 appartenaient au secteur francophone.

- **46 %** des élèves de première et deuxième génération termineront leurs études dans les temps prévus, comparativement à 57 % des élèves de troisième génération.
- 27 % des élèves issus de l'immigration entrent à l'école secondaire au secteur francophone avec une année de retard, et 8 % d'entre eux y entrent avec un retard de 2 ans et plus.

UN ÉLÈVE SUR CINQ EST CONSIDÉRÉ COMME HANDICAPÉ OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

À **Montréal** en 2014-2015, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (**EHDAA**) représentaient **19,4 %** de la population scolaire, une proportion inférieure à celles dans les régions de Laval (**22,8 %**), de la Montérégie (**19,6 %**) et dans l'ensemble du Québec (20 %) ⁵⁰.

- Les garçons étaient proportionnellement plus nombreux que les filles à être considérés comme handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Le taux de diplomation des élèves considérés handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage est significativement inférieur à celui des élèves ordinaires ⁵¹.

En 2008-2009, le taux de diplomation et de qualification après sept ans des élèves ordinaires inscrits en 1^{re} secondaire au Québec était de 82,4 %, comparativement à 48,3 % pour les élèves considérés handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

L'écart entre les deux groupes est élevé, mais tend à diminuer entre les cohortes de 2004 et 2008.

⁵⁰ Données tirées de : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), 2016 (Compilation originale de l'Infocentre de santé publique du Québec à partir du système Charlemagne.)

⁵¹ Données tirées de : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2016). *Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire – Édition 2016*. Gouvernement du Québec. 23 p.

Cible 4.2 de l'UNICEF :

Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les prépare à suivre un enseignement primaire

Un vaste réseau de services de garde à contribution réduite

Le Québec s'est doté d'un réseau de services de garde qui comprend trois types de services : les centres de la petite enfance (CPE), les garderies privées et les services de garde en milieu familial. Ces trois types de services peuvent offrir *ou ne pas offrir* des places à contribution réduite. On entend par « services de garde à contribution réduite » les places offertes par les CPE, les garderies subventionnées et les responsables d'un service de garde en milieu familial reconnus par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial.

— Au Québec entre 2006 et 2017, le nombre de places en services de garde à contribution réduite a progressé, passant de **196 618 places** à **232 034 places** au 31 mars 2017⁵².

La région de Montréal disposait de **28 %** des places à contribution réduite en mars 2017, suivie de la Montérégie avec **19 %** des places. Laval avait **6 %** des places.

En 2017, près de **70 %** de places en garderies *non subventionnées* du Québec étaient situées à Montréal, à Laval ou en Montérégie. Les places en CPE dans ces régions ne représentent que **47 %** de l'ensemble des places en CPE au Québec.

Plus de la moitié des enfants de moins de 5 ans fréquentent un service de garde éducatif à l'enfance

— En 2004, 48,4 % des enfants de moins de 5 ans au Québec fréquentaient un service de garde éducatif à l'enfance. Après un léger déclin entre 2006 et 2009, on observe une augmentation annuelle du nombre d'enfants qui fréquentent le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. En 2013, le taux se situait à 56,6 %, soit la plus forte proportion enregistrée au cours des dix dernières années⁵³.

— À Montréal et Laval, ces pourcentages étaient plus élevés que la moyenne du Québec : respectivement 61,2 % et 62,7 % des enfants de moins de 5 ans fréquentaient le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance en 2013. En Montérégie, ce pourcentage était de 56,1 %.

⁵² Données tirées de : Ministère de la Famille (2017). *La famille en valeur. Rapport annuel – 2016-2017*. Gouvernement du Québec.

⁵³ Données tirées de : Ministère de la Famille (2016). *La famille en valeur. Portrait du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance en vue d'une évaluation de sa performance : Cadre de référence et indicateurs*. Gouvernement du Québec.

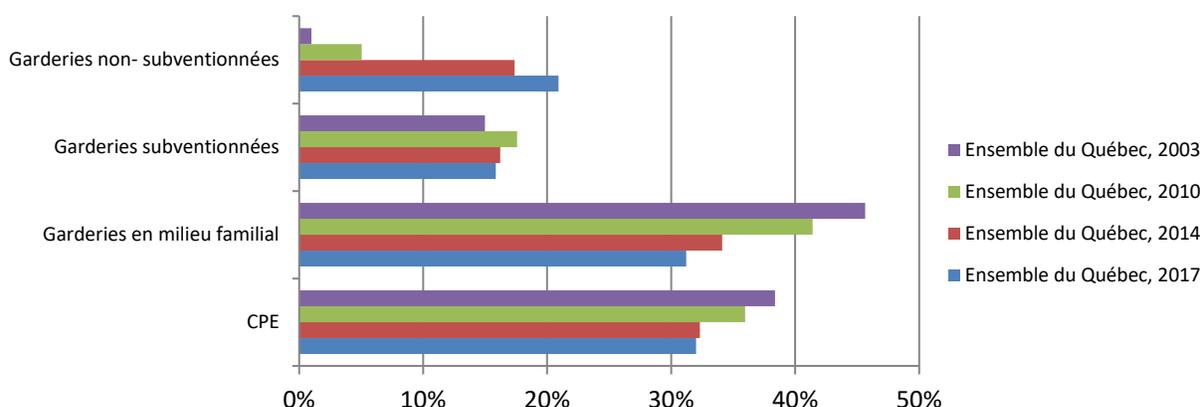
La part relative des CPE a diminué au cours des dernières années

— Dans l'ensemble du Québec, la part relative des CPE a diminué progressivement au cours des dernières années. La part relative des garderies en milieu familial a, elle aussi, diminué de façon importante (Figure 4.4).

En contrepartie, on remarque une forte augmentation de la part qu'occupent les garderies non subventionnées : de moins de 1 % des places en 2003, la part des places en garderies non subventionnées a grimpé à 5 % en 2010, puis 17 % en 2014 et 21 % en 2017.

Figure 4.4

Proportion des places en services de garde selon le type de garde, ensemble du Québec, 2003, 2010, 2014 et 2017



Source : Ministère de la Famille (2017). *La famille en valeur. Rapport annuel – 2016-2017*. Gouvernement du Québec.

— Les parts relatives des quatre types de garde varient considérablement selon les régions. En 2017, Montréal et Laval se distinguent par des proportions beaucoup plus importantes de places en garderies non subventionnées comparativement à ailleurs au Québec (Figure 4.5).

— En Montérégie, ce sont les garderies en milieu familial qui accueillent le plus d'enfants en services de garde, avec 32,9 % des places.

— À Montréal, les garderies en milieu familial accueillait seulement 16,2 % des enfants en services de garde, comparativement à 31,2 % dans l'ensemble du Québec.

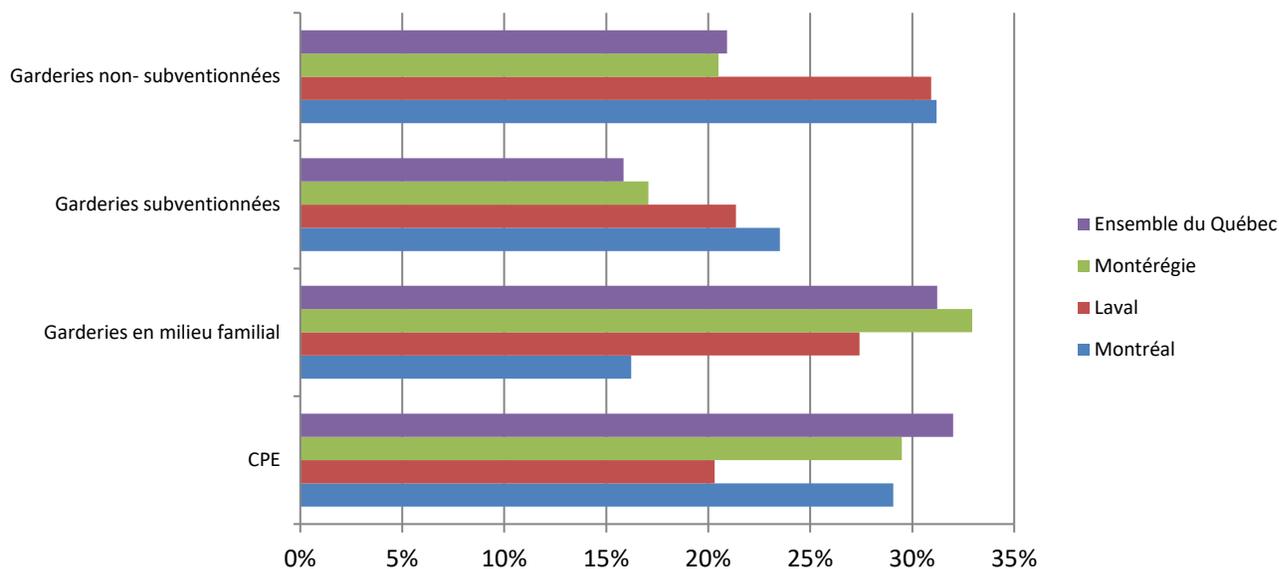
Les garderies non subventionnées accueillait la plus grande proportion d'enfants à Montréal, avec 31,2 % des places, suivies par les CPE avec 29,1 % des places.

À titre de comparaison, les places en CPE représentaient la moitié des places en services de garde à Montréal lors de la création du réseau en 1998⁵⁴.

⁵⁴ Comeau, M. (2014). *Les services de garde à Montréal de 1990 à 2014*. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Équipe de surveillance du secteur Tout-petits – Jeunes, Direction de la santé publique, 11 p.

Figure 4.5

Proportion des places en services de garde selon le type de garde, ensemble du Québec, Montréal, Laval et Montérégie, 2017



Source : Ministère de la Famille (2017). *La famille en valeur. Rapport annuel – 2016-2017*. Gouvernement du Québec.

LES FRAIS DE GARDE AU QUÉBEC SONT CONSIDÉRABLEMENT MOINS ÉLEVÉS QUE LES FRAIS APPLICABLES DANS D'AUTRES VILLES CANADIENNES

— En 2015 au Québec, les frais mensuels pour une place en service de garde pour les enfants de cinq ans et moins étaient de 174 \$ (Tableau 4.1).

Les frais de garde au Québec sont **considérablement moins élevés** que les frais applicables dans d'autres villes canadiennes, particulièrement à Toronto (1128 \$).

Tableau 4.1

Frais de garde pour les enfants d'âge préscolaire, selon certaines villes canadiennes sélectionnées, 2014 et 2015.

Villes	Frais mensuels 2014 (médiane)	Frais mensuels 2015 (médiane)	Hausse en %	Hausse en \$ par mois
Laval	152 \$	174 \$	14 %	22 \$
Longueuil	152 \$	174 \$	14 %	22 \$
Montréal	152 \$	174 \$	14 %	22 \$
Toronto	1 073 \$	1 128 \$	5 %	56 \$
London	933 \$	977 \$	5 %	43 \$
St. John's	868 \$	900 \$	4 %	32 \$
Saskatoon	665 \$	680 \$	2 %	15 \$
Halifax	783 \$	785 \$	-	2 \$
Calgary	924 \$	925 \$	-	1 \$
Winnipeg	451 \$	451 \$	-	-

Source : Macdonald, D. et T. Klinger (2015). *They Go Up So Fast – 2015 Child Care Fees in Canadian Cities*. Centre canadien de politiques alternatives.

À MONTRÉAL, 29 % DES ENFANTS EN MATERNELLE SONT VULNÉRABLES DANS AU MOINS UN DOMAINE DE LEUR DÉVELOPPEMENT

L'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) est une enquête d'envergure réalisée en 2012 par l'Institut de la statistique du Québec auprès de 65 000 enfants fréquentant la maternelle cinq ans. Dans le cadre de cette enquête, on évalue notamment le développement de l'enfant à l'aide de l'*Instrument de mesure du développement de la petite enfance* (IMDPE) développé par des chercheurs du *Offord Centre for Child Studies* de l'université McMaster en Ontario.

L'IMDPE est un questionnaire que remplit l'enseignant de maternelle pour chaque enfant de sa classe en se basant sur ses connaissances et ses observations du comportement de l'enfant. Cet instrument comporte 103 questions mesurant cinq domaines de développement de l'enfant : santé physique et bien-être, compétences sociales, maturité affective, développement cognitif et langagier, et habiletés de communication et connaissances générales (voir l'encadré).

— À Montréal en 2012, **29 %** des enfants en maternelle étaient considérés comme vulnérables dans au moins un domaine de leur développement⁵⁵.

Il s'agit d'une proportion plus élevée que celle de **26 %** observée dans l'ensemble du Québec.

Parmi les enfants montréalais qui étaient vulnérables dans au moins un domaine de leur développement, la moitié l'était dans un seul domaine et le quart dans deux domaines de développement.

⁵⁵ Données tirées de : Blanchard, D., S. Lavoie, M. Comeau, J.-P. Quesnel et D. Guay (2014). *Portrait montréalais du développement des enfants à la maternelle. Résultats issus de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM, 2012). Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Par rapport à l'ensemble du Québec, Montréal se distinguait avec des proportions plus élevées d'enfants vulnérables dans les domaines des « habiletés de communication et connaissances générales » (15 % à Montréal contre 10 % au Québec), de la « santé physique et du bien-être » (12 % contre 9 %), et des « compétences sociales » (10 % contre 9 %).

Les garçons, les enfants nés à l'extérieur du Canada et les enfants provenant de milieux très défavorisés matériellement sont proportionnellement plus nombreux à être considérés comme vulnérables dans au moins un domaine de développement.

Les 5 domaines de développement

Santé physique et bien-être

Développement physique général, motricité, alimentation et habillement, propreté, ponctualité, état d'éveil.

Compétences sociales

Habiletés sociales, confiance en soi, sens des responsabilités, respect des pairs, des adultes, des règles et des routines, habitudes de travail et autonomie, curiosité.

Maturité affective

Comportement prosocial et entraide, crainte et anxiété, comportement agressif, hyperactivité et inattention, expression des émotions.

Développement cognitif et langagier

Intérêt et habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques, utilisation adéquate du langage.

Habiletés de communication et connaissances générales

Capacité à communiquer de façon à être compris, capacité à comprendre les autres, articulation claire, connaissances générales.

Source : Janus, M. et D.R. Offord (2000). « Reporting on readiness to learn in Canada ». ISUMA, Canadian Journal of Policy Research, 1, p. 71-75.

LES PRATIQUES PARENTALES EN MATIÈRE DE CULTURE ET DE CONSOMMATION NUMÉRIQUE

Les données de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans menée en 2015 révèlent que pour l'ensemble du Québec, les parents d'enfants âgés de 5 ans et moins ont pratiqué au minimum une fois par jour des activités culturelles avec leurs enfants :

- 80 % ont joué avec leurs enfants (83 % pour Montréal);
- 50 % leur ont chanté des chansons ou des comptines (57 % pour Montréal);
- 41 % leur ont lu ou raconté des histoires (48 % pour Montréal).

Une enquête menée en 2015 par le CEFRIO auprès de 1000 parents d'enfants âgés de 4 à 17 ans suggère qu'au Québec, une vaste majorité des élèves du primaire et du secondaire ont accès, dans leur foyer, à au moins un appareil numérique.

- Environ 8 élèves sur 10 ont à leur disposition soit un téléphone intelligent (81 %), un ordinateur portable (79 %) ou une tablette numérique (76 %).
- Les parents qui ont des enfants d'âge scolaire estiment que leurs enfants utilisent l'Internet à hauteur de 10 heures par semaine, en moyenne. Environ 2 heures seraient consacrées aux travaux scolaires et 8 heures à des activités non reliées à l'école.

Sources :

Lavoie, A. et C. Fontaine (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans. 2015.* Québec, Institut de la statistique du Québec.

Beaudoin, J., C. Bourget, G. Mallette-Vanier, S. Racine, G. Ducharme et A. Lavoie (2016). *Portrait des compétences numériques parentales. Résultats d'une enquête menée auprès de parents d'enfants d'âge scolaire.* Québec, CEFRIO.

5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

« Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les filles »

À Montréal, au Québec comme ailleurs au Canada, des inégalités subsistent entre les femmes et les hommes et entre les filles et les garçons.

Chez les enfants, les inégalités peuvent prendre diverses formes et sont souvent imputables à la persistance des stéréotypes de genre, que ce soit à la maison, à l'école, dans les activités de sport et loisirs, ou dans les relations interpersonnelles.

Tout au long des chapitres de cet ouvrage, nous avons porté une attention particulière aux différences entre les sexes. Pour l'objectif de développement durable concernant l'égalité entre les sexes, nous avons retenu deux enjeux directement reliés aux cibles définies par l'UNICEF : le premier concerne l'accessibilité des filles et des garçons aux études supérieures; le deuxième concerne la violence dont les filles et les garçons sont victimes.

Cible 5.1 de l'UNICEF :

Mettre fin dans le monde à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

Chaque année, les femmes sont majoritaires parmi les nouveaux titulaires d'un baccalauréat

— En 2016 au Québec, **11 %** des femmes et **14,7 %** des hommes âgés de 25 à 64 ans n'avaient aucun diplôme, ce qui témoigne de l'important rattrapage des femmes en matière de scolarisation⁵⁶.

À Montréal, **8,6 % des femmes âgées de 25 à 64 ans** n'avaient aucun diplôme, comparativement à **8,9 % des hommes**, une différence statistiquement non significative.

À Laval et en Montérégie, les écarts entre les sexes sont statistiquement significatifs. À Laval, **8,4 %** des femmes n'avaient aucun diplôme, comparativement à **16,4 %** des hommes. En Montérégie, **10,2 %** des femmes n'avaient aucun diplôme, comparativement à **15,4 %** des hommes.

— Après une baisse temporaire entre 2011 et 2012 du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat de la formation générale des jeunes, un bond exceptionnel de **13 %** a été réalisé entre 2012 et 2013, de sorte que sur la période 2011-2015, le taux de croissance *annuel moyen* a été de 2,4 % (Tableau 5.1).

— Partout au Québec, **les femmes sont majoritaires** parmi les nouveaux titulaires du baccalauréat de la formation générale des jeunes.

⁵⁶ Institut de la statistique du Québec (2017). Panorama des régions du Québec : Édition 2017. Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.1

Diplômés au baccalauréat en formation générale des jeunes ayant fait leurs études secondaires au Québec, ensemble du Québec et régions administratives de Montréal, Laval et Montérégie, 2011 et 2015

	Nombre de diplômés en 2011	Nombre de diplômés en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2011-2015	Part des femmes diplômées en 2015
Ensemble du Québec	27 058	29 732	2,4 %	62,2 %
Montréal	6804	7469	2,4 %	59,2 %
Laval	1533	1666	2,1 %	61,0 %
Montérégie	5224	5894	3,1 %	63,3 %

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), 2016.

- En 2015, on comptait **29 732 nouveaux titulaires d'un baccalauréat** ayant fait leurs études secondaires au Québec : **62,2 %** des titulaires étaient des femmes.
- Malgré certains progrès en matière de diversification des domaines d'études, les hommes continuent d'être proportionnellement plus nombreux que les femmes à obtenir un baccalauréat dans les domaines des sciences pures et appliquées, et ce quelle que soit la région de résidence.

Au Québec en 2015, **34 %** des nouveaux diplômés ont obtenu un baccalauréat en sciences pures et appliquées, comparativement à seulement **10 %** des nouvelles diplômées.

Chez les femmes comme chez les hommes, les diplômés en sciences sociales étaient les plus nombreux, mais une plus grande proportion de femmes que d'hommes ont obtenu un baccalauréat en sciences sociales : **69 %** des nouvelles diplômées, comparativement à **56 %** des nouveaux diplômés.

Cible 5.2 de l'UNICEF :
Éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les sphères publique et privée.

Plus de 80 % des victimes d'agressions sexuelles sont des filles

— Au Québec en 2014, environ **3 500 infractions sexuelles** ont été rapportées aux forces policières (Figure 5.1).

Les cas d'agressions sexuelles, de contacts sexuels et de leures d'enfants au moyen d'un ordinateur sont les infractions les plus fréquentes.

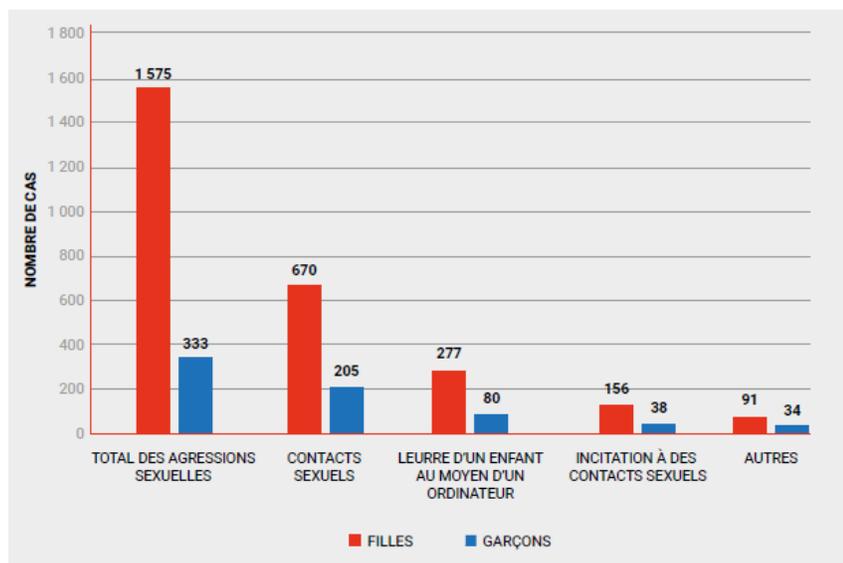
Pour chacune des catégories d'infractions sexuelles, les filles sont plus susceptibles d'être victimes que les garçons.

Au chapitre des agressions sexuelles, les différences sont très marquées entre les garçons et les filles : les filles représentaient plus de **80 % des victimes d'agressions sexuelles, soit 1 575 filles** comparativement à **333 garçons**.

— Si les filles sont le plus souvent agressées, **les agresseurs sont presque exclusivement des hommes** : 96 % des auteurs de tous types d'infractions sexuelles sont des hommes⁵⁷.

Figure 5.1

Victimes d'infractions sexuelles (nombre) selon le type et le sexe de la victime, jeunes de moins de 18 ans, ensemble du Québec, 2014



Source : Direction de la prévention et de l'organisation policière (2016). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants. 2014.* Gouvernement du Québec, ministère de la Sécurité publique

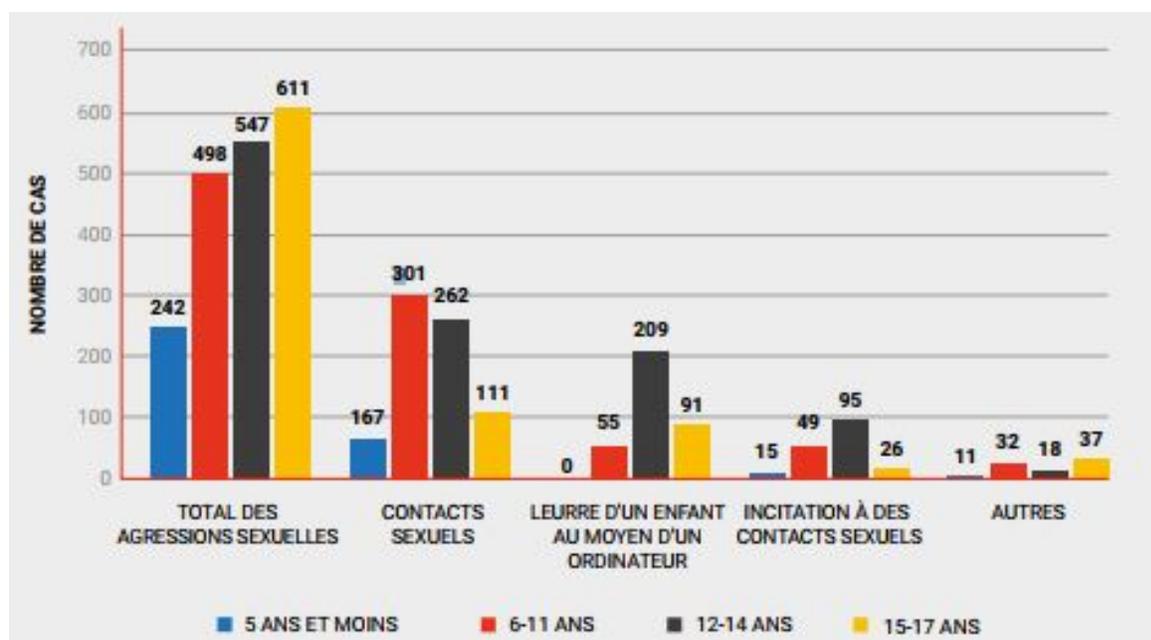
⁵⁷ Données tirées de : Direction de la prévention et de l'organisation policière (2016). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants. 2014.* Gouvernement du Québec, ministère de la Sécurité publique.

- Chez les **moins de 6 ans**, l'agression sexuelle représente le principal type d'infraction sexuelle commise : **242 cas** d'agression sexuelle ont été déclarés au Québec en 2014 (Figure 5.2).
- Les **filles de 12 à 14 ans** représentent plus du quart (26,8 %) de toutes les victimes (garçons et filles) de contacts sexuels, et **celles de 6 à 11 ans** représentent le quart (25,2 %) de toutes les victimes de contacts sexuels.
- Les filles de 12 à 14 ans sont également le groupe le plus touché par les infractions qui visent les victimes de moins de 16 ans et sont liées à des incitations à des contacts sexuels : elles représentent 44,3 % de toutes les victimes d'incitations à des contacts sexuels.
- Dans le cas des contacts et incitations à des contacts sexuels, l'auteur de l'infraction est le plus souvent une **connaissance de l'enfant**. Vient ensuite un membre de la famille autre qu'un parent, un beau parent ou un parent éloigné.

C'est seulement dans les cas de leurre d'un enfant au moyen d'un ordinateur qu'un étranger s'avère le principal protagoniste. Dans 30,8 % des cas de leurre, l'auteur présumé est un étranger, et dans 19 % des cas, il s'agit d'une connaissance de l'enfant.

Figure 5.2

Victimes d'infractions sexuelles (nombre) selon le type et l'âge, ensemble du Québec, 2014



Source : Direction de la prévention et de l'organisation policière (2016). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants. 2014*. Gouvernement du Québec, ministère de la Sécurité publique.

Note : Les contacts sexuels et les incitations aux contacts sexuels ne concernent que les jeunes âgés de moins de 16 ans. Il s'agit de l'âge de la victime au moment de la déclaration de l'infraction; la victime peut donc être plus jeune au moment où elle a subi les gestes sexuels.

6. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

« Promouvoir le plein emploi productif et un travail décent pour tous »

Canada : 11^e sur 41 pays

Cible 8.5 de l'UNICEF :

Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et tous les hommes un travail décent.

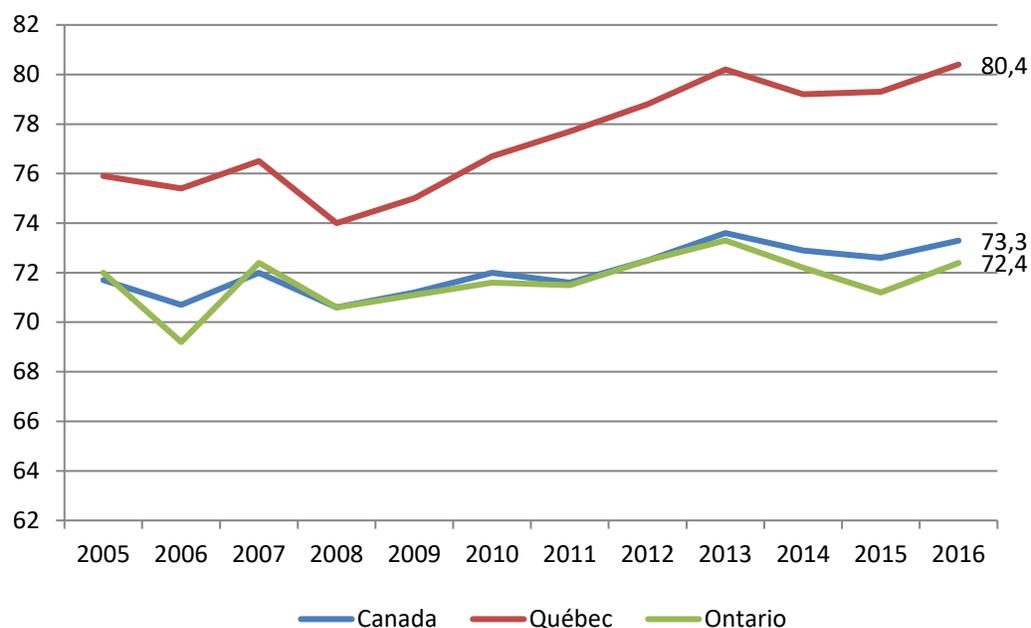
Depuis les 30 dernières années, les parents de jeunes enfants sont de plus en plus présents sur le marché du travail, surtout les mères

- En 1984 au Québec, **53,8 %** des mères vivant avec un conjoint et dont le plus jeune enfant avait **moins de 3 ans** étaient soit en emploi ou en recherche d'emploi. Le taux d'activité parmi ces mères est passé à **77,5 %** en 2005 puis **79,9 %** en 2014⁵⁸.
- Le taux d'activité des mères qui ont au moins **un enfant de moins de 6 ans** est passé de **75,9 %** en 2005 à **80,4 %** en 2016 (Figure 6.1).
- L'augmentation du taux d'activité des mères est **nettement plus marquée au Québec** que dans le reste du Canada.
Les taux d'activité des femmes en **Ontario et dans l'ensemble du Canada** sont inférieurs à ceux des femmes québécoises, et se situent encore aujourd'hui **sous la barre des 75 %**.
- Selon l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans* de 2015, **63 %** des familles biparentales qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans comptaient **deux parents actifs sur le marché du travail**.

⁵⁸ Il s'agit des mères de 25 à 54 ans. Données tirées de : Observatoire des tout-petits (2016). [Taux d'activité des mères de 25-54 ans dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans](#).

Figure 6.1

Évolution du taux d'activité des mères d'enfants de moins de six ans, Québec, Ontario et ensemble du Canada, 2005 à 2016



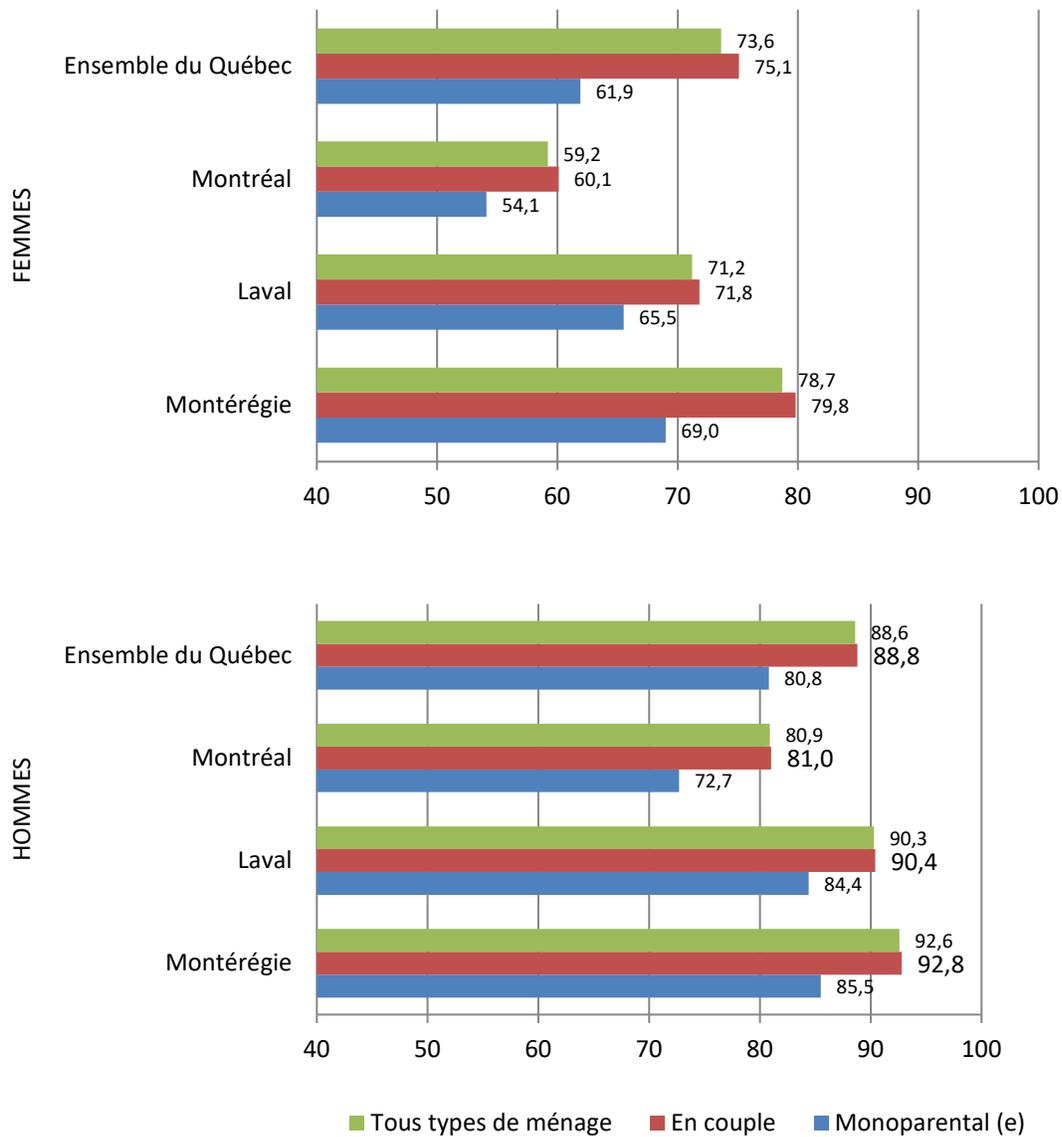
Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 282-0211, Enquête sur la population active (EPA), 2005 à 2016.

Note : Le taux d'activité est la proportion des personnes qui sont soit en emploi, soit en recherche d'emploi.

- Au Québec en 2011, les taux d'emploi des personnes de 25 à 54 ans ayant au moins un enfant de moins de 6 ans étaient de **88,6 %** pour les hommes et **73,6 %** pour les femmes (Figure 6.2).
- Les taux d'emploi des femmes ayant de jeunes enfants ont augmenté considérablement au cours des 35 dernières années, de sorte que l'écart dans les taux d'emploi entre les femmes et les hommes avec enfants a fortement diminué.
- Une comparaison des taux d'emploi des parents dans les régions du Grand Montréal à partir des données disponibles les plus récentes révèle des différences importantes selon la région : les femmes et les hommes de 25 à 54 ans qui avaient des enfants de moins de 6 ans occupaient moins souvent un emploi rémunéré dans la région de Montréal comparativement à l'ensemble du Québec et comparativement à Laval et la Montérégie.
- Les hommes ne sont pas affectés de la même façon que les femmes par la présence d'enfants dans le ménage : les taux d'emploi chez les hommes qui ont des enfants sont en fait supérieurs à ceux des hommes sans enfants.
- Le fait de vivre en couple ou d'être monoparental a un impact important sur les taux d'emploi des parents : dans toutes les régions, les mères monoparentales ont des taux d'emploi inférieurs à celles vivant en couple. C'est vrai aussi pour les hommes.

Figure 6.2

Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans vivant dans un ménage ayant au moins un enfant de moins de 6 ans, selon le sexe et la situation familiale, ensemble du Québec, Montréal, Laval et Montérégie, 2011



Source : Statistique Canada, données du recensement de 2011, rapportées dans : Conseil du statut de la femme (2015). *Portrait statistique : Égalité Femmes – Hommes (Montréal, Laval et Montérégie)*.

Note : Pour les comparaisons selon la région administrative, les plus récentes données disponibles sont celles de 2011.

LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL : UN GRAND DÉFI

La conciliation famille-travail fait référence à la conjugaison des responsabilités professionnelles et familiales. Il y a conflit lorsque les exigences liées à l'emploi interfèrent avec les capacités de répondre à ses responsabilités familiales, ou l'inverse.

En vigueur depuis 2006, le **Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)** est un des moyens mis en place pour aider les travailleuses et les travailleurs à mieux concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles. Le régime soutient financièrement les nouveaux parents durant les premiers mois de vie de leurs enfants.

— L'Observatoire des tout-petits rapporte qu'en 2014 au Québec, 129 190 parents se sont prévalus du Régime québécois d'assurance parentale, une hausse de **25 %** par rapport à 2006. L'augmentation a été particulièrement marquée chez les pères, avec une hausse de **57 %**, comparativement à une hausse de **6 %** chez les mères⁵⁹.

À Montréal, 28 742 parents montréalais se sont prévalus du Régime québécois d'assurance parentale, une hausse de **39 %** par rapport à 2006. Il s'agit d'une augmentation nettement plus importante que celle pour l'ensemble du Québec.

— On dénombrait 87 700 naissances au Québec en 2014, dont 23 445 naissances à Montréal.

De toutes les naissances à Montréal, 18 237 ont donné lieu à des prestations en vertu du Régime québécois d'assurance parentale, ce qui représente un taux de participation au régime de **77,8 %**.

À l'échelle du Québec, le taux de participation au régime est supérieur de presque 10 points de pourcentage : il se situait à **87,4 %**⁶⁰.

En Montérégie, ce sont **91,8 %** des naissances qui ont donné lieu à des prestations du Régime québécois d'assurance parentale en 2014. À Laval, le pourcentage était de **89,1 %**.

Plus de la moitié des parents ont l'impression de n'avoir pas suffisamment de temps libre pour eux-mêmes

— Selon l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0-5 ans* de 2015, **54 %** des parents montréalais avaient « jamais ou rarement » l'impression d'avoir suffisamment de temps libre pour eux-mêmes; le pourcentage est de **55 %** pour l'ensemble du Québec⁶¹.

⁵⁹ Conseil de gestion de l'assurance parentale (2016). Rapport sur le portrait des prestataires du Régime québécois d'assurance parentale 2014. Gouvernement du Québec : 31 p.

⁶⁰ Données tirées de : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2016). Rapport sur le portrait des prestataires du Régime québécois d'assurance parentale 2014. Gouvernement du Québec : 31 p.

⁶¹ Données tirées de : Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0-5 ans*, 2015; et Lavoie, A. et C. Fontaine (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans. 2015*. Québec, Institut de la statistique du Québec.

- **20 %** des parents montréalais ont confié avoir « souvent ou toujours » l'impression de manquer de temps pour leurs enfants, une proportion plus faible que celle de 25 % pour l'ensemble du Québec.
- **46 %** des parents montréalais ont confié avoir « souvent ou toujours » l'impression de courir toute la journée, une proportion similaire à celle de **48 %** pour l'ensemble du Québec.
- **34 %** des parents montréalais ont mentionné être « souvent ou toujours » épuisés lorsque l'heure du souper arrive.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre ces types de conflits.

- **23 %** des parents montréalais ont déclaré que les exigences du travail se répercutent « souvent ou toujours » sur leur vie familiale. Ce conflit touche à la fois les pères et les mères.

Un horaire de travail flexible et des congés payés sont les mesures les plus couramment utilisées par les parents en matière de conciliation famille-travail

- Selon l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0-5 ans* de 2015, les trois quarts des parents montréalais d'enfants de moins de 6 ans qui occupaient un emploi salarié avaient accès à au moins une mesure de conciliation famille-travail⁶².
- Plus de la moitié des parents montréalais ont eu recours à un **horaire de travail flexible** (56 % des parents y ont eu recours) ou des **congés payés** pour raisons familiales (51 % des parents y ont eu recours).
- D'autres mesures sont également utilisées par les parents montréalais, comme **l'aménagement et la réduction du temps de travail** ou le **travail à domicile** : 26 % des parents y ont eu recours dans les deux cas.

Dans l'ensemble du Québec, ce sont 20 % des parents d'enfants de moins de 6 ans qui avaient eu recours au travail à domicile comme mesure de conciliation famille-travail.

⁶² Données tirées de : Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0-5 ans* (EQEPE), 2015; et Lavoie, A. et C. Fontaine (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans. 2015*. Québec, Institut de la statistique du Québec.

Cible 8.6 de l'UNICEF :

D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.

LES JEUNES DÉSCOLARISÉS

Au Québec en 2013-2016, on dénombrait 1 487 500 jeunes de 15 à 29 ans : 54 % d'entre eux, soit un peu plus de 800 000, n'étaient plus aux études⁶³.

- Sur les quelque **800 000 jeunes** qui n'étaient plus aux études, 186 800 étaient des « NEEF » c'est-à-dire qu'ils n'étaient ni en emploi, ni aux études, ni en formation.

Autrement dit, de 2013-2016 au Québec, **12 %** des jeunes de 15 à 29 ans n'étaient ni en emploi, ni aux études, ni en formation.

Parmi les **186 800 jeunes** n'étant ni en emploi, ni aux études, ni en formation, **17 %** étaient âgés de 15 à 19 ans, **38 %** étaient âgés de 20 à 24 ans et **45 %** étaient âgés de 25 à 29 ans.

- **9 %** des jeunes de 15 à 29 ans n'étaient plus à l'école et n'avaient pas de diplôme d'études secondaires (DES).

Il s'agit d'une amélioration par rapport à 1992-1995 alors que **15 %** des jeunes étaient déscolarisés et sans DES.

Dans le reste du Canada, les taux étaient moins élevés qu'au Québec : **6 %** des jeunes en 2013-2016 étaient déscolarisés et sans diplôme.

Les taux au Québec et au Canada sont inférieurs à ceux qu'on observe, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

PLUS DU QUART DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE QUI ONT UN EMPLOI À RAISON D'AU MOINS 16 HEURES/SEMAINE VIVENT DE LA DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE, ET PLUSIEURS RISQUENT DE DÉCROCHER

Bien que le travail rémunéré soit généralement perçu de manière positive par les étudiants, plusieurs jeunes qui cumulent études et travail s'exposent à certains risques, particulièrement lorsqu'un trop grand nombre d'heures est consacré à l'activité rémunérée. Chez les adolescents, ces risques touchent plus particulièrement leur réussite et leur persévérance scolaire, mais aussi leur santé physique et mentale.

- Selon *l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* de 2010-2011, **15 %** des élèves du secondaire qui occupaient un emploi rémunéré durant leurs études ont mentionné avoir un **niveau élevé de détresse psychologique**, sans toutefois rapporter de diagnostic d'anxiété ni de dépression⁶⁴.

⁶³ Données tirées de : Demers, M.-A. (2016). *Les jeunes Québécois ayant quitté le système scolaire sans diplôme d'études secondaires*. Institut de la statistique du Québec, Travail et rémunération : Flash-info, Volume 17, n° 3, p. 8-16; et Demers, M.-A. (2013). *Les jeunes qui ne sont ni au travail ni aux études : une perspective québécoise*. Institut de la statistique du Québec, Travail et rémunération : Flash-info, Volume 14, n° 1, p. 1-7.

⁶⁴ Les données sur le travail des jeunes et la santé et les risques de décrochage sont tirées de : Ministère de la Santé et des Services sociaux (2017). *Le travail chez les jeunes du secondaire au Québec*, Québec, 32 p.; et

Cette proportion est plus importante chez les élèves qui cumulaient 16 heures travaillées et plus par semaine (27 %), par rapport à 20 % parmi ceux qui travaillaient moins de 11 heures ou ceux qui n'avaient pas de travail rémunéré.

Ce constat vaut pour les filles et les garçons, mais est plus marqué chez les filles.

- Les élèves du secondaire qui occupaient un emploi rémunéré durant l'année scolaire étaient proportionnellement moins nombreux que ceux qui ne travaillaient pas à se **percevoir en mauvaise santé** (3,8 % contre 4,7 %).

Cependant, **au-delà de 20 heures de travail hebdomadaires**, cette situation s'inverse et la proportion des élèves qui ne se perçoivent pas en bonne santé grimpe à 7,2 %.

- Chez les jeunes du secondaire, **21 %** des garçons qui travaillaient de 1 à 10 heures par semaine présentaient un risque élevé de décrochage scolaire; cette proportion est de 41 % chez ceux qui cumulent plus de 21 heures de travail. Chez les jeunes filles, les pourcentages sont, respectivement, de **13 %** et **24 %**.

Les données rapportées ici sont pour l'ensemble du Québec, les données spécifiques au Grand Montréal étant le plus souvent inexistantes.

- Selon une étude récente portant sur les élèves francophones montréalais de 4^e et de 5^e secondaire, les élèves occupant un emploi sont proportionnellement plus nombreux que ceux n'ayant pas occupé d'emploi à avoir **redoublé au secondaire** (21,7 % contre 16,1 %), à rapporter un **faible niveau de motivation** (36,5 % contre 30,5 %), ou à présenter des signes de **désengagement scolaire** (38,9 % contre 31,7 %) ⁶⁵.

Berthelot, M., et I. Traoré (2016). *Le travail rémunéré pendant les études et la santé mentale des jeunes : le nombre d'heures travaillées compte*. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques de santé, Santé et bien-être : Zoom santé, n° 59. 13 p.

⁶⁵ Données tirées de : Gaudreault, M., L. Laberge, N. Arbour et M.M. Gaudreault (2015). *La conciliation études-travail chez les élèves francophones montréalais de 4^e et de 5^e année du secondaire*. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, 84 p.

7. INÉGALITÉS RÉDUITES

« Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein »

Canada : 14^e sur 41 pays

Cible 10.1 de l'UNICEF :

Assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 % de la population la plus pauvre.

- Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2015, **16,4 %** des enfants de moins de 18 ans vivaient dans un ménage à faible revenu, selon la mesure de faible revenu **après** impôt de Statistique Canada.

La mesure de faible revenu (MFR) est un seuil de revenu fixé à 50 % du revenu familial *médian*, soit le revenu tel que la moitié des familles gagne moins et l'autre gagne plus. La mesure de faible revenu est ajustée en fonction de la taille et de la composition du ménage. On considère qu'une famille vit une situation de faible revenu (ou de pauvreté) lorsque son revenu est inférieur à la mesure de faible revenu.

- Le taux de faible revenu à Montréal est supérieur à celui de **14,4 %** à l'échelle du Québec, mais inférieur à celui de **17,4 %** au Canada.

La pauvreté touche davantage les familles monoparentales, surtout celles qui ont une femme à leur tête. À Montréal, **37,3 %** des enfants vivant dans une famille monoparentale étaient dans une situation de faible revenu en 2015.

39 % des parents d'enfants de moins de 6 ans vivaient dans un ménage à faible revenu, selon la mesure de faible revenu avant impôt, un taux nettement supérieur à celui de **24 %** à l'échelle du Québec.

L'INDICE DE PALMA DES INÉGALITÉS

Dans le rapport Bilan 14, l'UNICEF utilise l'Indice de Palma pour rendre compte des inégalités économiques. Cet indice est calculé comme le rapport entre la part de revenu détenue par les 10 % des ménages avec enfants les plus aisés et la part des 40 % les plus pauvres. Un indice supérieur à 1 signifie que les 40 % les plus pauvres gagnent moins que les 10 % les plus riches. En 2014, l'UNICEF estimait que parmi les ménages avec enfants, l'indice au Canada était de 1,12, ce qui plaçait le Canada au 24^e rang sur 41 pays.

Une analyse de l'évolution de l'indice de Palma de 1969 à 2009 montre que dans les années 2000, l'indice de Palma aurait augmenté de façon importante au Canada, mais moins importante au Québec.

Sources : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2017). « Construire l'avenir : Les enfants et les objectifs de développement durable dans les pays riches ». *Bilan Innocenti 14*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF – Innocenti, Florence.

Langlois, S. et M. Lizotte (2014). *L'indice de Palma, nouvelle mesure des inégalités au Québec et au Canada*, Revue Vie économique, Volume 6, Numéro 1. Montréal : Institut de recherche en économie contemporaine.

Plus faible mobilité sociale des familles à Montréal

Pour certaines familles, la pauvreté revêt un caractère plus durable : les enfants qui auront grandi dans une famille à faible revenu seront eux-mêmes dans une situation de vulnérabilité lorsqu'ils atteindront l'âge adulte. Pour d'autres, il s'agit d'une situation plus passagère. On peut mesurer le degré de mobilité sociale qui existe dans un pays ou une région donnée en estimant l'« élasticité intergénérationnelle des revenus », qui représente le degré de corrélation entre le revenu des parents et celui des enfants : plus cette élasticité est faible, plus forte est la mobilité sociale.

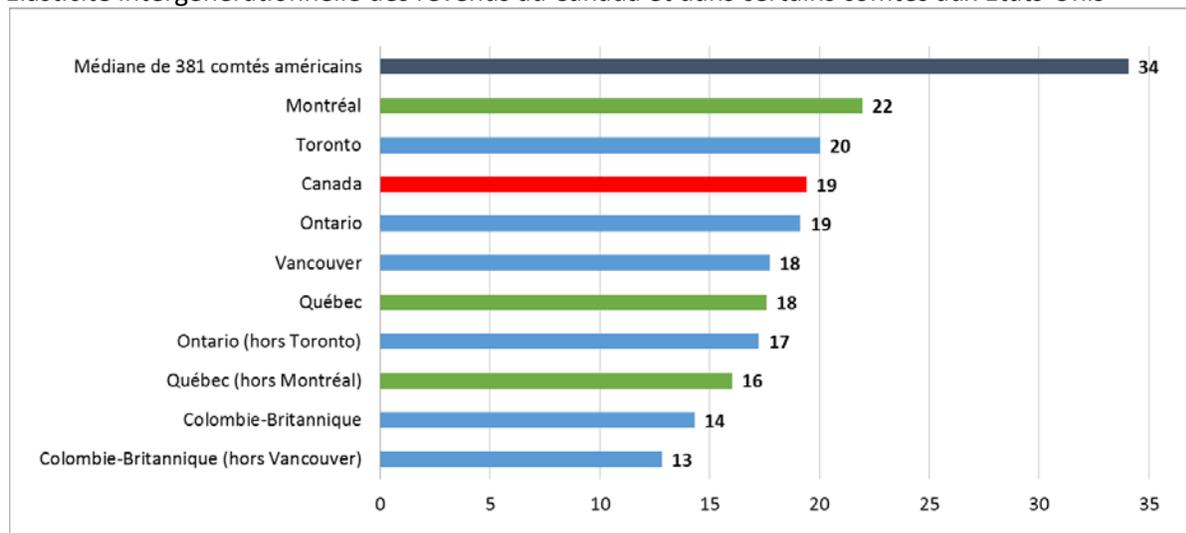
- Le Canada se classe plutôt bien parmi les pays de l'OCDE au chapitre de la mobilité sociale : l'élasticité intergénérationnelle des revenus est bien en deçà des élasticités estimées pour les pays comme la France, l'Italie, le Royaume-Uni ou les États-Unis. La Finlande, la Norvège et le Danemark font toutefois meilleure figure⁶⁶.
- L'Institut du Québec a estimé l'élasticité intergénérationnelle des revenus pour le Québec et les autres provinces, et pour les trois métropoles canadiennes, soit Montréal, Toronto et Vancouver⁶⁷.
- À Montréal, la mobilité sociale serait moins grande (élasticité élevée) comparativement à Toronto et Vancouver (Figure 7.1).
- Au Québec, la mobilité sociale serait légèrement plus grande (faible élasticité) que pour l'ensemble du Canada.

⁶⁶ Données tirées de : Corak, M. (2013). *Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility*, document de travail No. 7520, Institute for the Study of Labor (IZA).

⁶⁷ L'étude de l'Institut du Québec s'appuie sur la méthodologie développée par Miles Corak à l'échelle internationale pour produire des estimations de l'élasticité intergénérationnelle dans certaines régions du Canada. Voir : Scarfone, S., F. Gosselin, M. Homsy et J.-G. Côté (2017). *Le Québec est-il égalitaire? Étude sur la mobilité sociale et l'égalité du revenu au Québec et au Canada*, Institut du Québec.

Figure 7.1

Élasticité intergénérationnelle des revenus au Canada et dans certains comtés aux États-Unis



Source : Scarfone, S., F. Gosselin, M. Homsy et J.-G. Côté (2017). *Le Québec est-il égalitaire? Étude sur la mobilité sociale et l'égalité du revenu au Québec et au Canada*. Institut du Québec.

CERTAINES FAMILLES FONT FACE À D'IMPORTANTES PRESSIONS FINANCIÈRES

Au Québec en 2012, les deux tiers des couples avec enfants réussissaient à maintenir leurs dettes à moins de 40 % de leur revenu disponible. Il s'agit d'une baisse par rapport à 77 % en 1999.

L'endettement ne représente pas forcément quelque chose de négatif, du moins pas pour toutes les familles. Néanmoins, le ratio d'endettement, surtout lorsqu'il s'agit de dettes à la consommation, est un indicateur des obligations et pressions financières auxquelles font face les familles.

- **En 1999** au Québec, les dettes à la consommation (excluant les hypothèques) représentaient **24,5 %** du revenu disponible des couples ayant des enfants de moins de 18 ans. **En 2012**, le ratio d'endettement est passé à **45,7 %**⁶⁸.
- Ce ratio demeure moins élevé que dans le reste du Canada, où il atteignait **50 % en 2012**.
- Entre 1999 et 2012, la proportion des couples ayant des enfants de moins de 18 ans et dont les dettes représentaient **plus de 80 %** de leur revenu disponible a presque triplé, passant de **5 % à 13 %**.

⁶⁸ Le *revenu disponible* correspond au revenu de marché auquel on ajoute les prestations sociales, et après déduction des impôts. Le *ratio d'endettement* est calculé en n'incluant que les ménages qui ont une dette non nulle. Données tirées de : Marc-André Gauthier (2015). *Aperçu du ratio d'endettement à la consommation des familles au Québec*. Institut de la statistique du Québec, Données sociodémographiques en bref, vol.19, n°3, 19-22p.

Une famille sur quatre à Montréal vit dans un logement inadéquat au sens où le coût du logement est prohibitif ou encore la qualité ou la taille du logement sont déficientes⁶⁹.

Vivre dans un logement abordable et adéquat améliore la capacité des parents à répondre aux autres besoins de base de leurs enfants, comme se nourrir, se vêtir et recevoir des soins. Un logement est dit « abordable » lorsque le coût du logement est inférieur à 30 % du revenu avant impôt.

— Selon les données du recensement de 2016, **25 %** des ménages, avec ou sans enfants, consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement dans la région métropolitaine de recensement de Montréal (Figure 7.2).

Pour les familles avec enfants, les pourcentages sont moins élevés : ce sont **12 %** d'entre elles qui n'ont pas accès à un logement abordable. Parmi les familles monoparentales, c'est presque **1 famille sur 5** qui n'a pas accès à un logement abordable.

Ces taux sont bien inférieurs à ceux qu'on observe ailleurs au Canada et en particulier dans les régions métropolitaines de Toronto ou Vancouver.

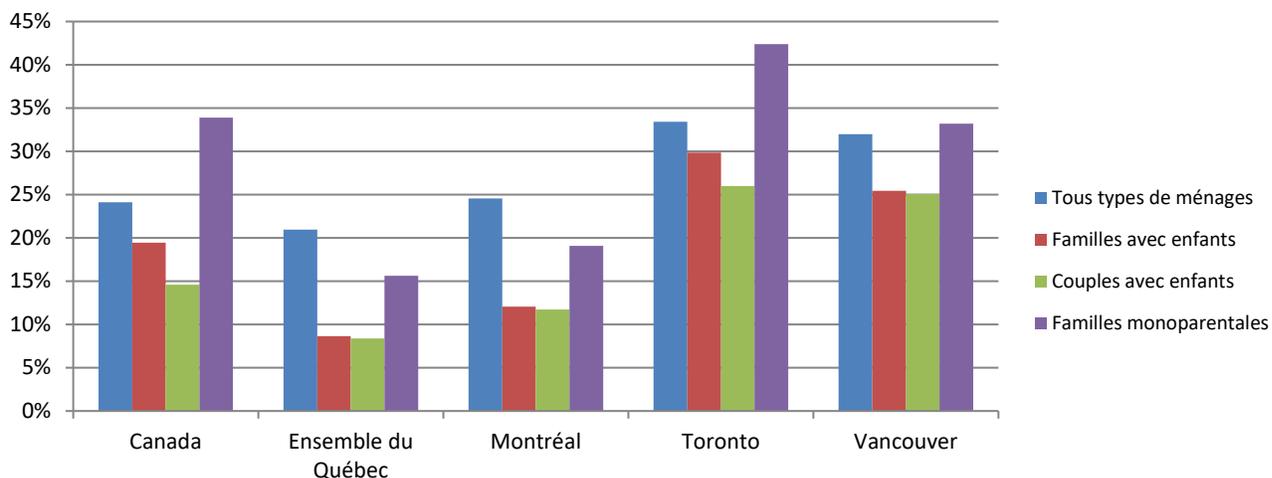
Les taux à Montréal sont toutefois supérieurs à ceux d'autres régions ailleurs au Québec.

Les ménages locataires sont, en proportion, plus nombreux à dépenser **30 %** ou plus de leur revenu pour se loger.

⁶⁹ Seules les familles avec enfants « sans autres personnes dans le ménage », biparentales ou monoparentales, sont incluses ici. Données tirées de : Statistique Canada, Recensement de 2016, No 98-400-X2016230 au catalogue de Statistique Canada — Indicateurs de logement.

Figure 7.2

Pourcentage des ménages qui consacraient 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement, 2016, Canada, ensemble du Québec, Montréal, Toronto et Vancouver



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016, No 98-400-X2016230 au catalogue de Statistique Canada — Indicateurs de logement

Note : Seules les familles avec enfants « sans autres personnes dans le ménage » sont incluses ici.

Néanmoins, le coût moyen pour se loger est inférieur à Montréal comparativement à celui observé dans les autres grandes villes canadiennes.

— Le coût des logements oblige certaines familles à vivre dans un logement inadéquat : à Montréal en 2016, près de **118 000 familles avec enfants**, biparentales ou monoparentales, vivaient dans un logement inadéquat au sens où la qualité, la taille ou l'abordabilité du logement étaient déficientes. Cela représentait **1 famille avec enfants sur 4**.

Les familles monoparentales sont, encore une fois, plus touchées par cette problématique.

Cible 10.3 de l'UNICEF :

Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

LE SOUS-FINANCEMENT DES ÉCOLES AUTOCHTONES

- En 2016 dans la région métropolitaine de recensement de **Montréal**, moins de **1 %** de la population se déclarait comme étant **d'identité autochtone**, dont **6 150 enfants de moins de 15 ans**⁷⁰.

Les enfants autochtones représentent moins de 1 % de tous les enfants de moins de 15 ans à Montréal. C'est le même pourcentage dans la région métropolitaine de recensement de Toronto.

À titre de comparaison, les enfants autochtones représentent 4 % de tous les enfants de moins de 15 ans dans les régions métropolitaines de recensement de Calgary et Vancouver. À Winnipeg, ce pourcentage atteint 20 %.

- Certains autochtones du Grand Montréal vivent en communauté, notamment dans les communautés mohawks de **Kahnawake**, située en Montérégie, et de **Kanesatake**, située dans les Laurentides⁷¹.

Kahnawake a une population de près de 11 000 personnes, dont 8 000 vivent en communauté. Parmi elles, environ 700 sont des enfants âgés de moins de 6 ans.

Kanesatake a une population de 2 500 personnes. Près de 1 400 personnes vivent en communauté, dont environ 700 enfants âgés de moins de 6 ans.

- Dans un rapport de 2016 intitulé *Dépenses fédérales en matière d'éducation primaire et secondaire dans les réserves des Premières Nations*, le directeur parlementaire du budget faisait état d'un important écart entre le financement accordé aux écoles autochtones et celui que reçoivent les écoles des réseaux provinciaux à travers le Canada.

Au Canada, l'éducation est de compétence provinciale, à l'exception de l'éducation destinée aux élèves des Premières Nations vivant dans les réserves. Cette responsabilité incombe à Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC).

⁷⁰ Données tirées de : Statistique Canada, Recensement de 2016, No 98-402-X2016009 au catalogue de Statistique Canada — Population ayant une identité autochtone selon l'âge et le sexe. Les données du recensement de 2016 ne permettent pas d'obtenir les statistiques pour les enfants de moins de 18 ans. Les deux premières catégories d'âge sont définies comme suit : les moins de 15 ans et les 15 à 24 ans.

⁷¹ Données tirées de : Secrétariat aux affaires autochtones (2016). *Statistiques des populations autochtones du Québec 2015*. D'autres données proviennent d'une présentation de Caroline St-Louis d'Avenir d'enfants, « *Les Autochtones de Montréal : Quelques points de repère et réflexion* », présentée dans le cadre des comités stratégiques des Signes vitaux 2017 : Les enfants du Grand Montréal en mai 2017.

LES ENFANTS À STATUT PRÉCAIRE

À **Montréal** en 2016, **321 675 enfants** âgés de moins de 15 ans avaient au moins un parent né à l'étranger, ce qui représente **46,6 %** de la population totale d'enfants de moins de 15 ans⁷².

Cette proportion était nettement supérieure à celle de **29,4 % pour l'ensemble du Québec**, mais inférieure à celles de **71,0 %** à Toronto et **63,7 %** à Vancouver.

- Les enfants nés au Canada de parents à statut précaire n'ont pas automatiquement accès aux soins de santé : l'accès d'un enfant à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) est rattaché au statut de ses parents jusqu'à sa majorité. Ces enfants doivent répondre à des critères spécifiques pour avoir accès à la RAMQ.

Depuis 2011, Médecins du Monde a mis sur pied le projet Migrants pour renforcer l'accès aux soins pour les personnes migrantes, adultes et enfants, qui ne sont pas couvertes par la RAMQ et qui n'ont ni accès au Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), ni assurance privée, ni les moyens financiers pour accéder à des soins de santé. Ce sont plus de 3 000 personnes qui ont bénéficié des services et activités du projet Migrants en 2015-2016.

LES ENFANTS AVEC UN HANDICAP

- Au **Québec** en 2015, ce sont **35 204 familles** (soit **4 %** des familles québécoises) qui ont reçu le **supplément pour enfant handicapé (SEH)** du Soutien aux enfants, versé aux parents d'enfants qui ont une déficience ou un trouble du développement qui les limite de façon importante dans leurs activités de la vie quotidienne.

7 812 familles bénéficiaires du SEH vivaient à Montréal, 7616 en Montérégie et 1951 à Laval.

La moitié des familles bénéficiaires du SEH au Québec avaient un **revenu annuel inférieur à 50 000 \$**.

⁷² Données tirées de : Statistique Canada, Recensement de 2016, No 98-400-X2016236 au catalogue de Statistique Canada — Immigration et diversité culturelle

8. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

« Faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables »

Canada : 19^e sur 41 pays

Cible 11.6 de l'UNICEF :

Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air.

Le nombre de jours avec un air de mauvaise qualité à Montréal est passé de 64 jours en 2015 à 29 jours en 2016

- En 2015, la production quotidienne d'eau potable a atteint 823 litres par personne sur l'île de Montréal, une baisse de **26 %** par rapport à 2001. Ce résultat est plutôt intéressant puisque l'objectif de réduction de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* était de **20 %** pour 2017⁷³.
- Les **émissions de gaz à effet de serre** (GES) de la collectivité montréalaise ont connu une baisse de **25 %** entre 1990 et 2013. Cette diminution s'aligne sur l'objectif d'une réduction des émissions de **30 %** d'ici 2020. Toutefois, les émissions de GES du secteur du transport, notamment routier, ont connu une hausse de **14 %** entre 1990 et 2013⁷⁴.

L'exposition à la fumée secondaire touche davantage les jeunes à Montréal que ceux de Toronto ou Vancouver

La qualité de l'air ainsi que l'exposition à la fumée secondaire ou à l'humidité excessive dans le milieu de vie sont des facteurs modifiables associés à la prévalence de nombreuses maladies respiratoires chez les enfants. Ces facteurs peuvent affecter la sécurité des enfants et même leur réussite scolaire.

- Entre 2015 et 2016, le nombre de jours avec un **air de mauvaise qualité** à Montréal a diminué de **60 %**, passant de 64 à 29 jours. Il s'agit des meilleures données récoltées depuis 2002, année où la mesure de la qualité de l'air a été instaurée⁷⁵.

⁷³ Données tirées de : Ville de Montréal (2016). Usage de l'eau potable : rapport annuel de juin 2016. Bilan 2015. Service de l'eau.

⁷⁴ Données tirées de : Ville de Montréal (2016). Inventaire des émissions de gaz à effet de serre 2013 – Collectivité montréalaise. Service de l'environnement.

⁷⁵ Données tirées de : Ville de Montréal (2016). Qualité de l'air à Montréal. Bilan environnemental 2016. Service de l'environnement.

- Chez les enfants, l'exposition à la fumée du tabac expliquerait **13 %** de la prévalence de l'asthme à vie, **7 %** de la prévalence des infections respiratoires et **6 %** de la prévalence de la rhinite saisonnière (ou rhume des foins)⁷⁶.
- Selon les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2013-2014, **12,3 %** des jeunes âgés de 12 à 19 ans dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal mentionnaient avoir été exposés à de la fumée secondaire à la maison. Ce pourcentage était de **5,9 %** à Toronto et **4,3 %** à Vancouver⁷⁷.
- Une enquête réalisée en 2014 auprès de 1600 ménages sur l'île de Montréal révèle que **1 logement sur 5** présentait des traces apparentes de moisissures ou d'infiltration d'eau ou des odeurs de moisissures. Cette proportion pourrait atteindre **38 %**, lorsque l'humidité et les moisissures non apparentes sont prises en compte⁷⁸.

Les ménages locataires, les familles monoparentales et les couples avec enfants seraient particulièrement touchés par cette problématique.

L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE À MONTRÉAL FAVORISE LES SAINES HABITUDES DE VIE CHEZ LES ENFANTS ET LES FAMILLES

- En 2011 et de façon générale, **77 %** des arrondissements de la ville de Montréal avaient un **potentiel piétonnier** qualifié de « moyen fort » ou « fort ». C'était le cas de 64 % des quartiers à Laval⁷⁹.

Le « potentiel piétonnier » des quartiers est un indice qui tient compte de la densité des intersections, la mixité de l'utilisation du sol, la densité résidentielle et la densité des destinations; il est évalué selon quatre niveaux : faible, moyen faible, moyen fort et fort.

À Montréal comme à Laval, le potentiel piétonnier est plus élevé dans les secteurs économiquement défavorisés que dans les secteurs plus favorisés.

- En 2011, plus de **90 %** des enfants montréalais de moins de 18 ans vivaient dans un secteur dont le point central est à moins d'un kilomètre d'un **parc ou d'un espace vert**, et environ **40 %** vivaient dans un secteur dont le point central est à moins d'un kilomètre d'une

⁷⁶ Données tirées de : Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011). Étude sur la santé respiratoire des enfants montréalais de 6 mois à 12 ans.

⁷⁷ Données tirées de : Statistique Canada. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Tableau CANSIM 105-0502.

⁷⁸ Données tirées de : Raynault, M.-F., S. Tessier et F. Thérien (2015). *Pour des logements salubres et abordables : rapport du directeur de santé publique de Montréal*, Montréal, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

⁷⁹ Données tirées de : Québec en Forme (2013). *L'environnement municipal : Portrait des politiques, mesures et caractéristiques de l'environnement bâti favorables à la saine alimentation et au mode de vie physiquement actif des jeunes* : rapports pour les régions de Montréal, Laval et la Montérégie.

infrastructure sportive ou de loisirs. À Montréal, il y a peu de différence d'accès entre les jeunes qui vivent dans un secteur plus favorisé et ceux des secteurs plus défavorisés.

À Laval, le pourcentage des moins de 18 ans qui vivaient à moins d'un kilomètre d'une infrastructure sportive ou de loisirs variait entre **53 %** dans les quartiers défavorisés et **82 %** dans les quartiers plus favorisés.

- En 2012, **53 %** des écoles publiques de la région sociosanitaire (RSS) de Montréal étaient situées dans un rayon de 500 mètres (l'équivalent de 10 minutes de marche) d'un restaurant-minute, et **74 %** des écoles étaient situées dans un rayon de 500 mètres d'un dépanneur. Il s'agit des pourcentages les plus élevés observés au Québec. En Montérégie, ces pourcentages sont de **37 %** pour la proximité d'un restaurant-minute et **49 %** pour la proximité d'un dépanneur. À Laval, ils sont de **41 %** et **44 %**, respectivement⁸⁰.
- Les écoles montréalaises se démarquent aussi par la proximité de pistes cyclables et le potentiel piétonnier des quartiers où elles se trouvent : en 2012, **65 %** des écoles publiques à Montréal étaient situées dans un rayon de 500 mètres d'une piste cyclable, et **84 %** des écoles étaient situées dans un quartier avec un potentiel piétonnier qualifié de « fort ». Il s'agit des pourcentages les plus élevés observés au Québec. Le pourcentage des écoles situées dans un rayon de 500 mètres d'une piste cyclable était de **24 %** en Montérégie et **30 %** à Laval.

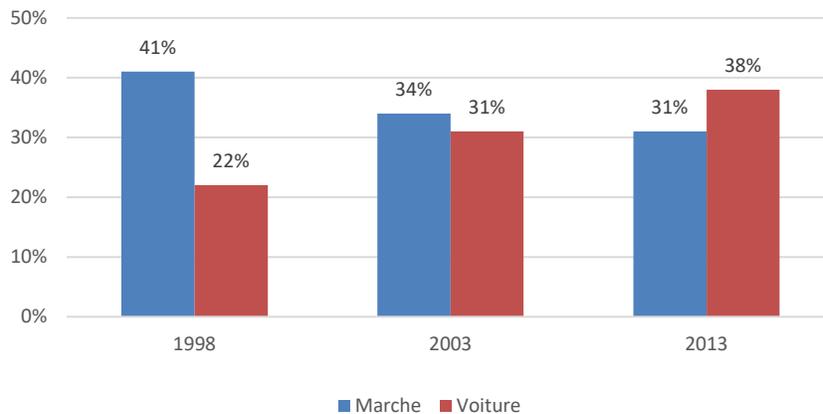
La marche est moins utilisée qu'avant pour les trajets scolaires au primaire

- Entre 1998 et 2013, la part modale de la marche pour les trajets scolaires au primaire dans la région métropolitaine de Montréal est passée de **41 %** à **31 %** alors que, dans la même période, la part de la voiture est passée de **22 %** à **38 %** (Figure 8.1).

⁸⁰ Données tirées de : Institut national de santé publique du Québec (2014). *L'environnement bâti autour des écoles et les habitudes de vie des jeunes : état des connaissances et portrait du Québec*. Direction du développement des individus et des communautés, Québec.

Figure 8.1

Parts modales des trajets scolaires, région métropolitaine de Montréal, 1998, 2003 et 2013



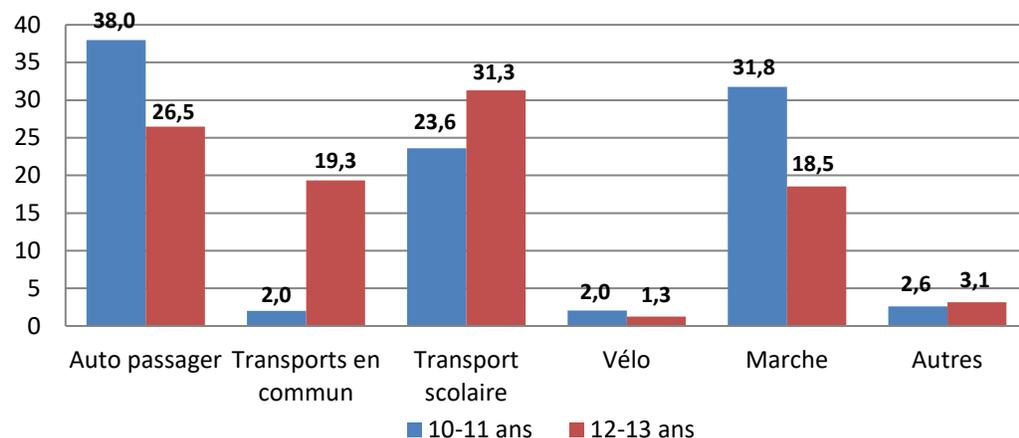
Source : Enquête Origine-Destination de 2013, compilations spéciales de Juan Torres.

Les comportements en matière de mobilité varient beaucoup selon l'âge des enfants. Les résultats de l'Enquête Origine-Destination de 2013 révèlent que le passage de l'école primaire à l'école secondaire incarne très clairement de telles variations.

- La proportion d'enfants âgés de 10 et 11 ans qui faisaient le trajet scolaire à pied était de **31,8 %** en 2013, comparativement à **18,5 %** chez les enfants de 12-13 ans, soit ceux en âge de commencer le secondaire (Figure 8.2).
- La proportion d'enfants qui faisaient le trajet scolaire en voiture était de **38 %** en 2013 chez les 10-11 ans, comparativement à **26,5 %** chez les 12-13 ans. La différence la plus importante concerne le transport en commun : seulement **2 %** des enfants de 10-11 ans l'utilisaient en 2013, alors que cette proportion grimpe à **19,3 %** chez les 12-13 ans.

Figure 8.2

Parts modales des trajets scolaires chez les enfants âgés de 10-11 ans et de 12-13 ans, région métropolitaine de Montréal, 2013



Source : Enquête Origine-Destination de 2013, compilations spéciales de Juan Torres.

L'Enquête Origine-Destination de 2013 permet aussi de constater des différences importantes entre les enfants montréalais et ceux habitant les couronnes Nord et Sud⁸¹.

- Les enfants de 5 à 11 ans qui habitent dans les quartiers centraux de l'île de Montréal marchaient davantage pour se rendre à leur école primaire que les enfants du même groupe d'âge qui habitent les couronnes Nord et Sud (**48 % contre 23 %**).
- Une différence encore plus marquée est observée chez les jeunes du secondaire : dans les quartiers centraux de l'île de Montréal, **78 %** des jeunes de 12 à 17 ans se rendaient à l'école secondaire en transport actif alors que ce pourcentage est à peine de **19 %** dans les couronnes Nord et Sud de Montréal.
- L'Enquête Origine-Destination de 2013 révèle aussi qu'environ 51 000 déplacements de 500 mètres ou moins ont été faits en auto alors qu'ils auraient pu être faits à pied ou à vélo par des jeunes de 5 à 11 ans. Chez les jeunes de 12 à 17 ans, ce sont environ 4 400 déplacements en auto qui auraient pu se faire par des modes actifs.
- La proportion des élèves transportés en autobus scolaire varie selon la densité de population des régions. En 2012-2013, la région de Montréal présentait le taux le plus faible, avec **36,8 %** des élèves qui utilisaient ce mode de transport, comparativement à **68,2 %** des élèves à Laval et **63,9 %** des élèves en Montérégie⁸².

⁸¹ Les données sont tirées de compilations spéciales de la Direction régionale de santé publique de Montréal à partir de l'Enquête Origine-Destination de 2013.

⁸² Données tirées de : Ouellet, S. (2014). Indicateurs de gestion. 2012-2013. Transport scolaire. Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les choix en matière de transport

L'adoption de saines habitudes de vie et, en particulier, les choix en matière de transport ne reposent pas uniquement sur les préférences individuelles des parents ou des jeunes, mais aussi sur la présence d'aménagements et d'environnements favorables au transport actif. Les milieux de vie et, plus largement, l'environnement bâti[†] exercent aussi une influence sur le choix d'un mode de vie actif.

Par exemple, les quartiers qui ont une grande quantité de pistes cyclables sécuritaires vont favoriser l'utilisation du vélo, ceux qui ont une proximité de commerces et de services vont encourager les déplacements à pied ou à vélo, et les quartiers avec une offre de transport collectif efficace vont inciter les citoyens à adopter ce mode de transport.

À l'opposé, les quartiers qui sont aménagés de façon à séparer les secteurs résidentiels des commerces et des services, tout comme ceux avec une faible densité résidentielle et sans offre de transport collectif, favorisent plutôt l'utilisation de la voiture pour les déplacements.

La promotion du transport actif doit se faire dans la mesure où les déplacements sont sécuritaires. Des aménagements qui protègent les piétons et cyclistes sont également à préconiser pour permettre aux usagers de se déplacer en toute sécurité dans leurs environnements et ainsi promouvoir indirectement l'utilisation de ces modes de transport.

Source : Direction régionale de la santé publique du CIUSSS de Centre-Sud-de-Montréal

† : On entend par « environnement bâti » tous les éléments de l'environnement physique qui sont construits par l'homme, notamment les espaces publics, les structures physiques comme les habitations, les écoles et les commerces, et les infrastructures de transports comme les pistes cyclables et les rues.

— Les plus récentes données recueillies par Vélo Québec montrent que 78 % des enfants montréalais et 85 % des enfants lavallois âgés de 3 à 17 ans **ont fait du vélo** en 2015. De ce nombre, plus de la moitié en faisait au moins une fois par semaine⁸³.

60 % des enfants lavallois utilisaient le vélo comme mode de transport actif, notamment pour se rendre à l'école, au parc ou chez des amis, comparativement à **50 %** des enfants montréalais.

Dans l'ensemble du Québec, ce sont **85 %** des enfants qui utilisaient le vélo comme mode de transport actif.

⁸³ Données tirées de : Vélo Québec (2016). *L'état du vélo à Montréal en 2015* et Vélo Québec (2016). *L'état du vélo à Laval en 2015*.

En 2016, la ville de Montréal se classait parmi les métropoles nord-américaines ayant la meilleure accessibilité au transport en commun, occupant le quatrième rang avec un score de 77,4 après Toronto (78,1), San Francisco (80,4) et New York (84,1)⁸⁴.

Le « Transit Score » est un indice composite qui évalue le degré d'accessibilité et la qualité de l'offre de services en matière de transport en commun, sur une échelle allant de 0 à 100.

De 2011 à 2015, plus de 6 000 enfants ont été blessés ou tués dans un accident de la route

- De 2011 à 2015, **6 308 enfants** de moins de 18 ans ont été blessés ou tués lors d'un accident de la route impliquant un véhicule à moteur à Montréal, Laval et en Montérégie, en excluant les autoroutes⁸⁵.
- **41 %** des collisions, blessures ou décès d'enfants sur le réseau routier de la Communauté métropolitaine de Montréal sont survenus sur le territoire de l'île de Montréal.
- Les particularités de la région montréalaise – notamment sa grande densité populationnelle, son haut volume de trafic automobile et son nombre élevé d'artères et d'intersections – expliquent cette plus grande proportion d'enfants blessés ou tués sur le réseau routier par rapport aux autres régions⁸⁶.

Sur l'île de Montréal, les piétons représentaient près du tiers des 3308 enfants de moins de 18 ans blessés ou tués lors d'un accident de la route impliquant un véhicule à moteur de 2011 à 2015. Il s'agit d'une proportion plus élevée que celle observée dans l'ensemble de la Communauté métropolitaine de Montréal (30 % contre 20 %⁸⁷).

À l'inverse, les blessures et décès survenus lors d'un accident routier impliquant un motocycliste ou un cyclomotoriste étaient, en proportion, plus élevés pour l'ensemble de la Communauté métropolitaine de Montréal que pour l'île de Montréal (8 % contre 2 %).

⁸⁴ Données tirées de : Communauté métropolitaine de Montréal (2016). Observatoire du Grand Montréal. Comparaisons nord-américaines. Indice Transit Score d'accessibilité au transport en commun.

⁸⁵ Ces données sont tirées de compilations spéciales de la Direction régionale de santé publique de Montréal à partir des données de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour 2011 à 2015. Les données rapportées concernent la région dans laquelle la collision ou le décès sont survenus. Par exemple, les enfants blessés ou tués à Montréal peuvent inclure des enfants habitant dans d'autres régions.

⁸⁶ Voir : Morency, P. et F. Tessier (2010). « Les enfants blessés sur les routes montréalaises : description sommaire des lieux de collision ». Journée de la recherche en santé publique. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

⁸⁷ Ces données sont tirées de compilations spéciales de la Direction régionale de santé publique de Montréal.

9. CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

« Instaurer des modes de consommation et de production durables »

Canada : 6^e rang sur 41 pays

Cible 12.8 de l'UNICEF :

Faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

« Au Canada, 70 % des jeunes sont sensibilisés aux enjeux environnementaux, un nombre important comparativement à d'autres pays. [Le Canada] se classe au sixième rang pour la sensibilisation aux problèmes environnementaux. »

Source : UNICEF Jeunesse (2017). Rapport « *Ô Canada! nos enfants méritent mieux* ».

Le plus récent Bilan Innocenti de l'UNICEF s'intéresse au niveau de sensibilisation à l'environnement chez les **élèves de 15 ans**, c'est-à-dire dans la seconde moitié du cycle du secondaire. Dans les 41 pays examinés, les jeunes seraient majoritairement conscients des défis environnementaux d'aujourd'hui : en moyenne, 62 % des élèves de 15 ans connaissent au moins cinq grands problèmes environnementaux.

En 2015, le *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* (enquête PISA) a demandé aux élèves de 15 ans s'ils connaissaient ou s'ils étaient capables d'expliquer correctement chacun des grands problèmes environnementaux suivants :

1. L'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère
2. L'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM)
3. Les déchets nucléaires
4. Les conséquences de la déforestation au profit d'une autre affectation des terres
5. La pollution atmosphérique
6. L'extinction d'espèces animales et végétales
7. Les pénuries d'eau

Source : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2017). « Construire l'avenir : Les enfants et les objectifs de développement durable dans les pays riches ». *Bilan Innocenti 14*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF – Innocenti, Florence.

« Dans le cas du Canada, qui se place au sixième rang, plus de 7 étudiants sur 10 atteignent ce niveau de connaissance. Les jeunes ont particulièrement conscience de la pollution atmosphérique et de l'extinction d'espèces animales et végétales; les organismes génétiquement modifiés et les déchets nucléaires sont en revanche les problèmes les moins bien cernés⁸⁸. »

Il n'existe pas de statistiques concernant le nombre ou la proportion d'enfants de moins de 18 ans dans le Grand Montréal qui sont sensibilisés aux questions de développement durable. Plutôt que de fournir ici des données détaillées à ce sujet, nous proposons des informations qui rendent compte des orientations, démarches et intentions éducatives en ce qui concerne les domaines de l'environnement et du développement durable dans le système d'éducation au Québec.

Depuis 2001, le *Programme de formation de l'école québécoise* est le document ministériel officiel constituant le guide pour les connaissances essentielles nécessaires à la formation des jeunes Québécois. Dans ce programme, le Ministère accorde, et ce, pour la première fois, un espace important à l'éducation concernant les questions d'environnement et de développement durable.

Le *Programme de formation de l'école québécoise* est centré sur les apprentissages essentiels que l'élève du début du XXI^e siècle doit faire : « Ces apprentissages ont été mieux adaptés aux connaissances actuelles de la psychologie de l'enfant et aux étapes de son développement, tout en respectant l'autonomie des institutions aussi bien que des professionnels y œuvrant⁸⁹. »

Sous l'appellation *Domaines généraux de formation*, on retrouve les grandes problématiques contemporaines auxquelles les jeunes seront confrontés dans différentes sphères de leur vie. Cinq domaines sont définis, et leur choix est dicté autant à cause de l'intérêt qu'ils revêtent pour la collectivité que de leur pertinence pour la formation des élèves : santé et bien-être; orientation et entrepreneuriat; environnement et consommation; médias; et enfin, vivre ensemble et citoyenneté.

En ce qui concerne les domaines de l'environnement et de la consommation, l'intention éducative est d'amener l'élève à entretenir un rapport dynamique avec son milieu, tout en gardant une distance critique à l'égard de l'exploitation de l'environnement, du développement technologique et des biens de consommation. L'objectif est de développer chez l'enfant la capacité de voir, d'apprécier et de comprendre les divers éléments qui composent son milieu de vie.

Les axes de développement du programme sont les suivants :

1. Présence dans son milieu (préscolaire et primaire) ou connaissance de l'environnement (secondaire)
2. Stratégies de consommation et d'utilisation responsable de biens et de services
3. Construction d'un environnement viable dans une perspective de développement durable
4. Conscience des aspects sociaux, économiques et éthiques du monde de la consommation

⁸⁸ Voir : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2017). « Construire l'avenir : Les enfants et les objectifs de développement durable dans les pays riches ». *Bilan Innocenti 14*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF – Innocenti, Florence.

⁸⁹ Voir : Programme de formation de l'école québécoise – MEES, 2015.

UN VOLET ENVIRONNEMENTAL IMPLANTÉ DANS NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF

Le réseau des écoles regroupe 2 686 institutions éducatives, et toutes ces institutions adoptent le *Programme de formation de l'école québécoise* par lequel les élèves du préscolaire et des niveaux primaires et secondaires sont familiarisés au domaine de l'environnement. En ce sens, ce sont l'ensemble des élèves du préscolaire, primaire et secondaire qui sont sensibilisés aux enjeux environnementaux.

Les plus récentes statistiques disponibles concernant l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire au Québec sont celles de 2013-2014. Dans les trois régions administratives de Montréal, de Laval et de la Montérégie, plus de 475 000 enfants ont reçu une éducation préscolaire ou un enseignement primaire ou secondaire en 2013-2014. C'est donc dire que plus de **475 000 enfants ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux à leur école** en 2013-2014.

- Sur un total de **108 132 enfants âgés de 4 et 5 ans qui fréquentaient le préscolaire** au Québec, **23 922** enfants fréquentaient une institution située à Montréal, **4 730** fréquentaient une institution située à Laval et **20 446** fréquentaient une institution située en Montérégie.
- Sur un total de **483 156 enfants qui fréquentaient une école primaire** au Québec, **111 349** enfants fréquentaient une institution située à Montréal, **25 527** fréquentaient une institution située à Laval et **94 716** fréquentaient une institution située en Montérégie.
- Sur un total de **403 890 jeunes qui fréquentaient une école secondaire** au Québec, **96 993** enfants fréquentaient une institution située à Montréal, **20 763** fréquentaient une institution située à Laval et **76 914** fréquentaient une institution située en Montérégie.

10. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

« Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable »

Canada : 37^e sur 41 pays

Cible 16.1 de l'UNICEF :

Réduire sensiblement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.

Cible 16.2 de l'UNICEF :

Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.

Tout signalement porté à l'attention de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) concernant la situation d'un enfant dont la sécurité ou le développement pourrait être compromis est comptabilisé comme un « **signalement reçu** ». Lorsque la DPJ, sur la base des informations transmises par le signalant et après une analyse sommaire de la situation signalée, prend la décision de retenir le signalement et d'approfondir l'évaluation de la situation de l'enfant, on parle alors de « **signalement retenu** »⁹⁰.

Au Québec en 2014-2015, les directions de la protection de la jeunesse ont reçu **86 861 signalements**⁹¹ :

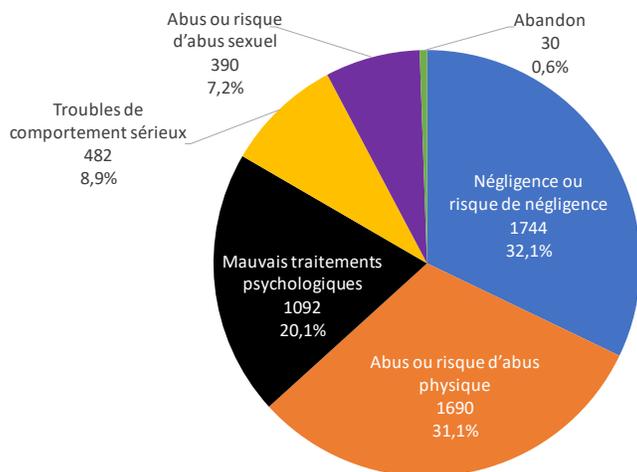
- De ce nombre, **12 795 signalements** provenaient de la **Montérégie** et **12 223 de Montréal**. En comparaison, 296 680 enfants de moins de 18 ans vivaient en Montérégie et 355 651 à Montréal.
- À Laval, **3 098 signalements** ont été reçus sur une population de 85 184 enfants.
 - *Les signalements pour Montréal regroupent les données du Centre jeunesse de Montréal, qui fournit des services à la clientèle francophone, et des Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, qui desservent la population anglophone et juive.*
- **40 %** des signalements reçus ont été jugés fondés et ont donc été retenus.
- En 2014-2015 à Montréal, **la négligence ou le risque de négligence** comptaient pour **le tiers** des signalements retenus chez les enfants de moins de 18 ans; viennent ensuite les abus ou risques d'abus physique et les mauvais traitements psychologiques (Figure 10.1).

⁹⁰ Voir : Cadre normatif du système d'information clientèle, Projet Intégration Jeunesse – PIJ, MSSS.

⁹¹ Ces données sont tirées des *Rapports statistiques annuels des services de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation et leur famille 2014-2015*, 2015. Il s'agit des données les plus récentes disponibles.

Figure 10.1

Signalements retenus (nombre et proportion) selon le motif du signalement, enfants de moins de 18 ans, Montréal, 2014-2015



Source : Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (2015). *Rapport annuel de gestion. 2014-2015*. Montréal, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal; et Centre jeunesse de Montréal (2015). *Rapport annuel de gestion. 2014-2015*. Montréal, CIUSSS Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal.

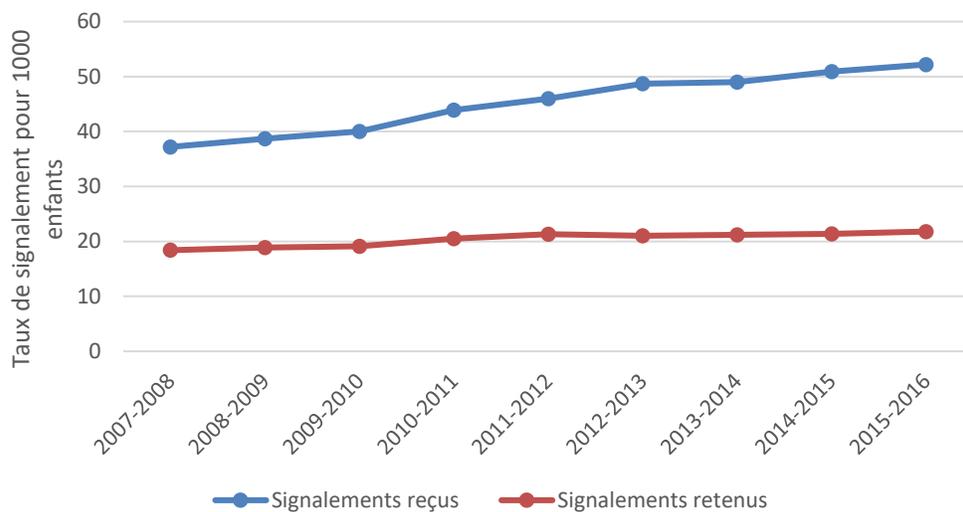
Une autre façon de rendre compte de l'importance des signalements est de présenter les statistiques comme un taux de l'incidence des signalements au sein de la population concernée. Ces taux permettent de comparer la fréquence des signalements entre les années, entre les régions ou entre différents groupes de la population. Les taux sont souvent exprimés « pour 1 000 », « pour 10 000 » ou même « pour 100 000 », dépendant du phénomène étudié.

— Au Québec, les signalements *reçus* pour les moins de 6 ans ont **progressé chaque année**, passant de **37 pour 1 000** enfants de moins de 6 ans en 2007-2008 à **52 pour 1 000** en 2015-2016 (Figure 10.2).

Les signalements *retenus* chez les tout-petits ont augmenté, mais de façon moins prononcée que les signalements reçus. La négligence ou le risque sérieux de négligence constituent le motif de rétention des signalements le plus fréquent chez les moins de 6 ans.

Figure 10.2

Signalements reçus et retenus (taux pour 1000), enfants de moins de 6 ans, ensemble du Québec, 2007-2008 à 2015-2016



Source : Observatoire des tout-petits, 2017

Note : Le taux de signalement pour 1000 est calculé comme le nombre de signalements ÷ la population visée x 1000.
Le taux de signalement pour 10 000 est calculé comme le nombre de signalements ÷ la population visée x 10 000.

Les signalements aux directions de la protection de la jeunesse en 2015-2016 :

- En 2015-2016, les directions de la protection de la jeunesse au Québec ont reçu 87 800 signalements.
- De ce nombre, 34 911 signalements ont été retenus.
- 29 856 enfants ont fait l'objet d'au moins un signalement retenu.

Les motifs de signalement à la Direction de la protection de la jeunesse

Abus et risque d'abus physique : Un enfant subit des sévices corporels ou est soumis à des méthodes éducatives déraisonnables de la part de ses parents ou de la part d'une autre personne, et ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation. Un enfant encourt un risque sérieux (forte probabilité) d'être victime d'abus physique.

Négligence et risque de négligence : Les parents d'un enfant ou la personne qui en a la garde ne répondent pas à ses besoins fondamentaux en ne lui assurant pas l'essentiel de ses besoins de base, en ne lui permettant pas de recevoir les soins de santé dont il a besoin, en ne lui fournissant pas la surveillance ou l'encadrement appropriés et en ne prenant pas les moyens nécessaires pour assurer sa scolarisation. Un enfant encourt un risque sérieux (forte probabilité) d'être victime de négligence.

Mauvais traitements psychologiques : Un enfant subit, de façon grave ou continue, des comportements de la part de ses parents, ou d'une autre personne, pouvant compromettre sa santé psychologique, et ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation. Il peut s'agir d'indifférence, de dénigrement, de rejet affectif, de contrôle excessif, d'isolement, de menaces, d'exploitation ou d'exposition à la violence conjugale ou familiale.

Abus et risque d'abus sexuels : Un enfant subit des gestes à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, de la part de ses parents ou de la part d'une autre personne, et ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation. Un enfant encourt un risque sérieux (forte probabilité) d'être victime d'abus sexuel.

Troubles de comportement sérieux : Un enfant, de façon grave ou continue, se comporte de manière à porter atteinte à son intégrité physique ou psychologique ou à celle d'autrui, et ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation (ou l'enfant, si âgé de 14 ans et plus, s'y oppose).

Abandon : Les parents d'un enfant sont décédés ou n'assument pas leurs responsabilités, et aucune autre personne ne remplit ce rôle.

Source : Observatoire des tout-petits, 2017. Reproduction autorisée.

Les homicides familiaux sont des événements gravissimes, mais rares : en 2014 au Québec, cinq enfants de moins de 18 ans ont été tués dans des circonstances d'homicides familiaux. Sur une période de 10 ans, ce sont 58 enfants qui ont ainsi trouvé la mort au Québec⁹².

⁹² Données tirées de : Direction de la prévention et de l'organisation policière (2016). *Les homicides familiaux en 2014. Faits saillants*. Québec, Ministère de la Sécurité publique.

Montréal est parmi les grandes villes où la violence familiale envers les enfants est la plus importante au Canada

— Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2015, 1 852 victimes de violence familiale ont été déclarées à la police parmi les moins de 18 ans, soit un taux de 282 cas pour 100 000 chez les filles et de 199 cas pour 100 000 chez les garçons.

Ces taux sont parmi les plus élevés lorsqu'on compare Montréal à d'autres régions métropolitaines au Canada (Figure 10.3).

Les taux dans d'autres régions métropolitaines au Québec sont encore plus élevés qu'à Montréal (Figure 10.4).

Figure 10.3

Victimes de violence familiale déclarées à la police parmi les enfants de moins de 18 ans (taux / 100 000), selon la région métropolitaine de recensement et le sexe de la victime, 2015

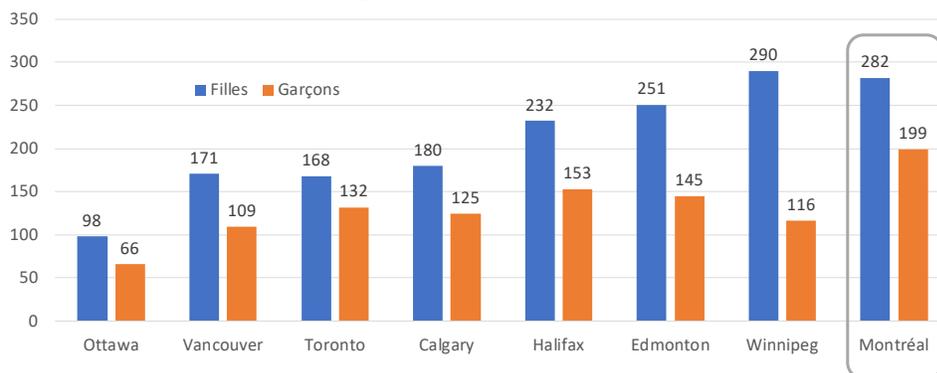
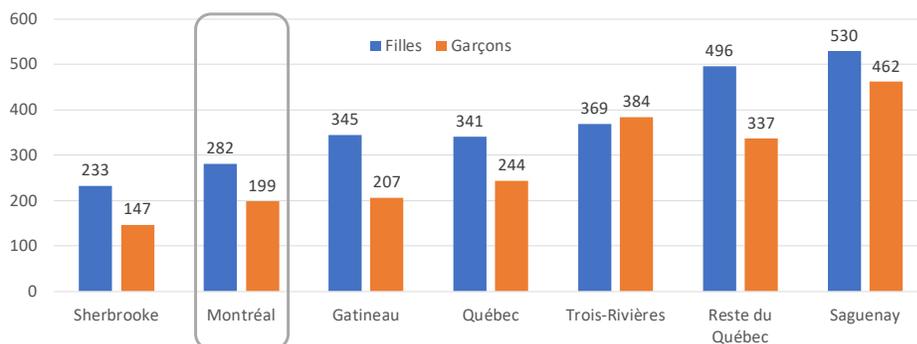


Figure 10.4

Victimes de violence familiale déclarées à la police parmi les enfants de moins de 18 ans (taux / 100 000), selon la région métropolitaine de recensement et le sexe de la victime, 2015



Source : Burczyckam, M. et S. Conroy (2017). « La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2015 ». *Juristat*. Statistique Canada, Numéro 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

La violence à l'école, sur le chemin de l'école, par cyberintimidation ou dans les relations amoureuses sont des phénomènes de plus en plus reconnus

L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire menée en 2010-2011 est la plus récente enquête d'envergure à inclure des informations sur les violences que subissent les élèves de 1^{re} à 5^e secondaire de la région de Montréal.

— Selon cette enquête, **40 %** des élèves du secondaire à Montréal ont déclaré avoir été victimes d'au moins une forme de violence, soit à l'école, soit sur le chemin de l'école ou soit par cyberintimidation⁹³.

Il s'agit d'un pourcentage plus élevé que celui de **36 %** pour l'ensemble du Québec.

Les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à déclarer avoir été victimes de violence interpersonnelle : **48 % contre 33 %**.

Les élèves de 1^{re} et 2^e secondaires sont, en proportion, plus nombreux que ceux des 3^e à 5^e secondaires à déclarer avoir été victimes de violence interpersonnelle.

Les élèves en milieu défavorisé sont, en proportion, plus nombreux à être victimes de violence ou à manifester des comportements d'agressivité indirecte.

— À Montréal en 2010-2011, **40 %** des élèves du secondaire ont déclaré avoir subi de la violence dans leurs relations amoureuses au cours des 12 mois précédant l'enquête⁹⁴.

Les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à déclarer subir une forme de violence de la part de leur partenaire : **48 % contre 31 %**.

— La violence psychologique est la forme de violence la plus répandue dans les relations amoureuses chez les élèves du secondaire. Sont inclus dans ce type de violence les critiques dénigrantes au sujet de l'apparence physique, les insultes ou le contrôle des sorties.

Les filles sont deux fois plus susceptibles que les garçons d'avoir expérimenté cette forme de violence lors de leurs relations amoureuses : **35 % contre 22 %**.

— 12 % des élèves du secondaire à Montréal ont déclaré avoir été contraints à au moins un épisode de violence sexuelle forcée au cours de leur vie. On fait référence ici aux baisers forcés, aux attouchements sexuels ainsi qu'aux relations sexuelles forcées. Il s'agit donc de gestes non désirés de la part de la victime et considérés comme des agressions graves.

Les filles sont deux fois plus susceptibles que les garçons d'avoir déclaré être victimes de violence sexuelle forcée lors de leurs relations amoureuses : **16 % contre 8 %**.

⁹³ Données tirées de : Pica, L. A., I. Traoré, F. Bernèche, P. Laprise, L. Cazale, H. Camirand, M. Berthelot et N. Plante (2012). *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011. Tome 1. Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé physique et leurs habitudes de vie*. Québec, Institut de la statistique du Québec; et Riberdy, H, et C. Hamel (2015). *La violence chez les jeunes du secondaire à Montréal : données tirées de l'Enquête sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*. Montréal, Équipe de surveillance du secteur Tout-petits – Jeunes, Direction de la santé publique.

⁹⁴ Données tirées de : Riberdy, H, C. Hamel et P. H. Tremblay (2017). *La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes du secondaire à Montréal : données tirées de l'Enquête sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*. Montréal, service Développement des enfants et des jeunes, Direction régionale de la santé publique.

BIBLIOGRAPHIE

Agence de la santé publique du Canada (2012). *Vers la réduction de la transmission mère-enfant du VIH au Canada*. Source canadienne de renseignements sur le VIH et l'hépatite C – CATIE.

Bakhshaei, M. (2015). *La scolarisation des jeunes québécois issus de l'immigration : un diagnostic*. Rapport de recherche de la Fondation Lucie et André Chagnon.

Beaudoin, J., C. Bourget, G. Mallette-Vanier, S. Racine, G. Ducharme et A. Lavoie (2016). *Portrait des compétences numériques parentales. Résultats d'une enquête menée auprès de parents d'enfants d'âge scolaire*. Québec, CEFRIO.

Berthelot, M., et I. Traoré (2016). *Le travail rémunéré pendant les études et la santé mentale des jeunes : le nombre d'heures travaillées compte*. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques de santé, Santé et bien-être : Zoom santé, n° 59. 13 p.

Blanchard, D., S. Lavoie, M. Comeau, J.-P. Quesnel et D. Guay (2014). *Portrait montréalais du développement des enfants à la maternelle. Résultats issus de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM, 2012)*. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Burczyckam, M. et S. Conroy (2017). « La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2015 ». *Juristat*. Statistique Canada, Numéro 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2013). « Le bien-être des enfants dans les pays riches : vue d'ensemble comparative ». *Bilan Innocenti 11*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF – Innocenti, Florence.

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2016). « Équité entre les enfants : tableau de classement des inégalités de bien-être entre les enfants des pays riches ». *Bilan Innocenti 13*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF – Innocenti, Florence.

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2017). « Construire l'avenir : Les enfants et les objectifs de développement durable dans les pays riches ». *Bilan Innocenti 14*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF – Innocenti, Florence.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal (2015). [Le surplus de poids chez les jeunes du secondaire à Montréal : données tirées de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011](#). Direction de santé publique, Secteur Tout-petits – Jeunes.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal (2015). [Les habitudes alimentaires des jeunes du secondaire à Montréal : données tirées de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011](#). Direction de santé publique, Secteur Tout-petits – Jeunes.

Comeau, M. (2014). *Les services de garde à Montréal de 1990 à 2014*. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Équipe de surveillance du secteur Tout-petits – Jeunes, Direction de la santé publique, 11 p.

Communauté métropolitaine de Montréal (2016). Observatoire du Grand Montréal. Comparaisons nord-américaines. Indice Transit Score d'accessibilité au transport en commun.

Conseil de gestion de l'assurance parentale (2016). *Rapport sur le portrait des prestataires du Régime québécois d'assurance parentale 2014*. Gouvernement du Québec : 31 p.

Corak, M. (2013). *Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility*, document de travail No. 7520, Institute for the Study of Labor (IZA).

Demers, M.-A. (2013). *Les jeunes qui ne sont ni au travail ni aux études : une perspective québécoise*. Institut de la statistique du Québec, Travail et rémunération : Flash-info, Volume 14, n° 1, p. 1-7.

Demers, M.-A. (2016). *Les jeunes Québécois ayant quitté le système scolaire sans diplôme d'études secondaires*. Institut de la statistique du Québec, Travail et rémunération : Flash-info, Volume 17, n° 3, p. 8-16.

Direction de la prévention et de l'organisation policière (2016). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants. 2014*. Québec, ministère de la Sécurité publique.

Direction de la prévention et de l'organisation policière (2016). *Les homicides familiaux en 2014. Faits saillants*. Québec, ministère de la Sécurité publique.

Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011). *Étude sur la santé respiratoire des enfants montréalais de 6 mois à 12 ans*.

Direction régionale de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2015). *Les jeunes de 5 à 17 ans à Montréal. Portrait sommaire – avril 2015*. Équipe de surveillance du secteur Tout-petits – Jeunes, 10 p.

Direction régionale de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014). *Principaux résultats sur la santé et le bien-être des jeunes du secondaire à Montréal – avril 2014*. Équipe de surveillance du secteur Tout-petits – Jeunes, 38 p.

Dorval, D. (2014). [Comportements sexuels des jeunes du secondaire à Montréal : données tirées de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011](#). Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 16 p.

Family Service Toronto (2016). « Une feuille de route pour éradiquer la pauvreté des enfants et des familles. Rapport de 2016 sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada ». Campagne 2000.

Gaudreault, M., L. Laberge, N. Arbour et M. Gaudreault (2015). *La conciliation études-travail chez les élèves francophones montréalais de 4^e et de 5^e année du secondaire*. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, 84 p.

Gauthier, M.-A. (2015). *Aperçu du ratio d'endettement à la consommation des familles au Québec*. Institut de la statistique du Québec, Données sociodémographiques en bref, vol.19, no 3, p. 19-22.

Généreux, M. (2014). *Plan d'action de santé dentaire publique 2005-2015 – Bilan régional des activités 2013-2014*. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Institut canadien d'information sur la santé (2015). *Les soins aux enfants et aux jeunes atteints de troubles mentaux*, 34 p.

Institut de la statistique du Québec (2016), *Mieux connaître la parentalité au Québec : Un portrait à partir de l'Enquête québécoise de 2015 sur l'expérience des parents d'enfants de 0-5 ans*.

Institut de la statistique du Québec (2017). Coup d'œil sociodémographique, *Les naissances au Québec et dans les régions en 2016*.

Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0-5 ans (EQEPE)*, 2015.

Institut national de santé publique (2013). *Enquête sur la couverture vaccinale des enfants de 1 an et 2 ans au Québec en 2012*. Rapport de recherche, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Québec, 149 p.

Institut national de santé publique du Québec (2014). *L'environnement bâti autour des écoles et les habitudes de vie des jeunes : état des connaissances et portrait du Québec*. Direction du développement des individus et des communautés, Québec.

Institut national de santé publique du Québec (2016). [Surveillance du statut pondéral mesuré chez les jeunes du Québec : état de situation jusqu'en 2013](#). Gouvernement du Québec, Surveillance des habitudes de vie, n° 7.

Janus, M. et D.R. Offord (2000). « Reporting on readiness to learn in Canada ». ISUMA Canadian Journal of Policy Research, 1, p. 71-75.

Kellie, A. et coll. (2006). *Description des états de santé au Canada : Maladies mentales*. Statistique Canada, Division de l'analyse de santé, no 82-619-M au catalogue — no 004.

Lambert, G. et coll. (2012). [Sexe, drogue et autres questions de santé : Étude sur les habitudes de vie et les comportements associés aux infections transmissibles sexuellement chez les jeunes hébergés dans les centres jeunesse du Québec](#), Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 83 p.

Laurin, I., D. Guay, N. Bigras et M. Fournier (2015). *Quel est l'effet de la fréquentation d'un service éducatif sur le développement de l'enfant à la maternelle selon le statut socioéconomique?* Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, secteurs Tout-petits – Jeunes, Direction de santé publique. 11 p.

Lavoie, A. et C. Fontaine (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans. 2015*. Québec, Institut de la statistique du Québec.

Les banques alimentaires du Québec (2016). *Bilan-faim Québec 2016*.

Macdonald, D. et T. Klinger (2015). *They Go Up So Fast – 2015 Child Care Fees in Canadian Cities*. Centre canadien de politiques alternatives.

Mc Andrew, M., J. Ledent, J. Murdoch et R. Ait-Said (2011). *La réussite scolaire des jeunes Québécois issus de l'immigration au secondaire*. Rapport final soumis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Montréal : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, p. 53.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2016). *Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire – Édition 2016*. Gouvernement du Québec. 23 p.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2016). *Statistiques de l'éducation. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire – Édition 2015*. Gouvernement du Québec, 126 p.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2014). *Indicateurs linguistiques. Secteur de l'éducation – Édition 2013*. Gouvernement du Québec. 29 p.

Ministère de la Famille (2015). *Les couples de même sexe et leur réalité familiale*, Données sur la famille au Québec, *Quelle famille? Un bulletin d'information statistique*, No 1.

Ministère de la Famille (2016). *La famille en valeur. Portrait du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance en vue d'une évaluation de sa performance : Cadre de référence et indicateurs*. Gouvernement du Québec.

Ministère de la Famille (2017). *La famille en valeur. Rapport annuel – 2016-2017*. Gouvernement du Québec.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2017). *Le travail chez les jeunes du secondaire au Québec*, Québec, 32 p.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2015). *Programme national de santé publique du Québec 2015-2025 : Pour améliorer la santé de la population du Québec*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 85 p.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2015). *Fichier des hospitalisations MÉD-ÉCHO*.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2017). *Fichier des naissances*.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2017). [Fichier des décès](#).

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2017). *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale – Juillet 2017*, Service de l'analyse et de l'information de gestion, Québec.

Morency, P. et F. Tessier (2010). « Les enfants blessés sur les routes montréalaises : description sommaire des lieux de collision ». Journée de la recherche en santé publique. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Nanhou, V., H. Desrosiers, K. Tétreault et F. Guay (2016). *La motivation en lecture durant l'enfance et le rendement dans la langue d'enseignement à 15 ans. L'ELDEQ 1998-2015 en bref*, volume 8, fascicule 3.

Observatoire des tout-petits (2016). [Taux d'activité des mères de 25-54 ans dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans](#).

- Olivier, C.-É. (2017). *Langue et éducation au Québec. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire*. Office québécois de la langue française, Direction de la recherche et de l'évaluation.
- Organisation mondiale de la santé (2014). *La santé pour les adolescents du monde : Une deuxième chance pour la deuxième décennie*. Services de production des documents de l'OMS – Sommaire, Genève, Suisse, 20 p.
- Ouellet, S. (2014). Indicateurs de gestion. 2012-2013. Transport scolaire. Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Payeur, F. (2017). *La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2016*. Institut de la statistique du Québec, Coup d'œil sociodémographique, numéro 55, 7 p.
- Pica, L. A., I. Traoré, F. Bernèche, P. Laprise, L. Cazale, H. Camirand, M. Berthelot et N. Plante (2012). *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011. Tome 1. Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé physique et leurs habitudes de vie*. Québec, Institut de la statistique du Québec.
- Pronovost, G., K. Tétreault, C. Routhier et H. Desrosiers (2013). « Le développement des pratiques culturelles chez les enfants. Analyse de données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec ». *Optique culture*, no 26.
- Québec en Forme (2013). *L'environnement municipal : Portrait des politiques, mesures et caractéristiques de l'environnement bâti favorables à la saine alimentation et au mode de vie physiquement actif des jeunes* : rapports pour les régions de Montréal, Laval et la Montérégie.
- Raynault, M.-F., S. Tessier et F. Thérien (2015). *Pour des logements salubres et abordables : rapport du directeur de santé publique de Montréal*, Montréal, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
- Réseau réussite Montréal (2016). *Agir ensemble en persévérance scolaire à Montréal*. Mémoire présenté au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre des consultations publiques pour une politique de réussite éducative.
- Riberdy, H. et C. Hamel (2015). *La violence chez les jeunes du secondaire à Montréal : données tirées de l'Enquête sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*. Montréal, Équipe de surveillance du secteur Tout-petits – Jeunes, Direction de la santé publique.
- Rotermann, M. et coll. (2014). *Consommation de médicaments sur ordonnance chez les Canadiens de 6 à 79 ans*. Rapports sur la santé, vol. 25, no 6, p. 3-10
- Routhier, C. (2016). *La fréquentation des institutions muséales en 2014 et 2015*. Optique culture, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, no 48, 12 p.
- Scarfone, S., F. Gosselin, M. Homsy et J.-G. Côté (2017). *Le Québec est-il égalitaire? Étude sur la mobilité sociale et l'égalité du revenu au Québec et au Canada*, Institut du Québec.
- Secrétariat aux affaires autochtones (2016). *Statistiques des populations autochtones du Québec 2015*.
- Sévigny, D. (2016). *Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal – Inscriptions au 4 novembre 2015*. Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal. 626 p.
- Simard, M., M.-È. Tremblay, A. Lavoie et N. Audet (2013). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012. Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives*. Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.
- Statistique Canada (2013). *Les résidents des quartiers à faible revenu*, No 99-014-X2011003 au catalogue de Statistique Canada.
- Vélo Québec (2016). *L'état du vélo à Montréal en 2015*.
- Vélo Québec (2016). *L'état du vélo à Laval en 2015*.

Venne, S., G. Lambert et K. Blouin (2014). *Portrait des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) au Québec : année 2013 (et projections 2014)*. Institut national de santé publique du Québec, Québec, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, 91 p.

Ville de Montréal (2016). Inventaire des émissions de gaz à effet de serre 2013 – Collectivité montréalaise. Service de l'environnement.

Ville de Montréal (2016). Qualité de l'air à Montréal. Bilan environnemental 2016. Service de l'environnement.

Ville de Montréal (2016). Usage de l'eau potable : rapport annuel de juin 2016. Bilan 2015. Service de l'eau.